

Les Salles

2024



Bulletin municipal n°34

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

p.2

L'ANNEE 2023

LA COMMUNE

LES TARIFS COMMUNAUX	p.03
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	p.04
LA CCPU	p.05-06
L'ETAT CIVIL 2023	p.07
LE RECENSEMENT	p.08
LES TRAVAUX DE VOIRIE	p.09-10
LES PISTES FORESTIERES	p.10
LES BATIMENTS COMMUNAUX	p.11
LA PLACE DE L'EGLISE	p.12
ECLAIRAGE PUBLIC	p.12
LE FLEURISSEMENT	p.13
TRES HAUT DEBIT	p.14
LOIRE PROPRE	p.15
BIODIVERSITE	p.16
L'ECOLE MATERNELLE	p.17-18
COUVERTURE RESEAU	p.18
LA PLAGNETTE	p.19
LE PARC LIVRADOIS FOREZ	p.19
FEDERATION DE PECHE	p.20
EDITO DES CONSEILLERS DEP	p.21

LES COMMEMORATIONS	p.22
LES CONCERTS DE VOLLORE	p.23
LE RALLE	p.23
LES CLASSES EN 3	p.24
CCAS	p.25
LES NOUVEAUX COMMERCES	p.25-28

VIE ASSOCIATIVE

LA MARPA	p.29-30
LA VIE DU COLLEGE (FOYER APAJH)	p.31-32
ASSOCIATION LE COLLEGE	p.33
LE CLUB DU JEUDI	p.34
LE COMITE DES FETES	p.35-36
LE SOU DES ECOLES	p.37-38
L'ASCLS	p.39-40
LE FC BOIS NOIRS	p.41
BASKET CLUB	p.42
VTT BOIS NOIRS	p.43-44
SOCIETE DE CHASSE	p.45
LES JEUNES AGRICULTEURS	p.45

PETITES HISTOIRES

BREVES D'HISTOIRE	p.46-52
LE QUIZZ	p.53-54

CONTACTS UTILES

Verso



LE MOT DU MAIRE

Au fil des pages de ce bulletin municipal annuel, vous allez découvrir ce qui se passe dans notre Commune, ce que les élus décident pour améliorer votre quotidien, ce que les employés communaux réalisent pour rendre notre village agréable.

L'année 2023 aura vu la réalisation de plusieurs projets qui ont mobilisé toute notre énergie :

- La fin des travaux de la Place de l'Eglise
- La mise en place de la télétransmission sur notre réseau d'eau potable
- La réfection des menuiseries extérieures au Domaine de La Plagnette
- La rénovation complète de 10 km de nos pistes forestières
- L'achat du local (Ancien Bar) de Mme CHAUX Francine aux Domaines
- Le passage en LED des 60 points lumineux du Bourg
- Etc....

Parallèlement à cela nous avons travaillé à développer les commerces pour nos habitants ; et en ce début d'année nous avons pu voir trois changements importants. L'arrivée début mars de « Nicolas » au Bar « L'Atelier » en remplacement de Marcel. Courant avril c'est « Sophie » qui nous a rejoint avec sa cave à vin et petite épicerie. Sur ces bonnes nouvelles, début juin « Laura » et « Laurent » ont ouvert une boulangerie pâtisserie « Les 2 L » Rue de la Bise.

Bonne chance à eux et bon courage.

En plus, pour finir l'année sur une bonne note, 3 praticiennes ont souhaité s'installer sur la Commune (ancien local des Infirmières au Ibis Place de la Mairie) , à partir du 1er décembre 2023. Il s'agit de **Virginie, Lauranne et Marion**. Vous trouverez en page intérieure leurs activités respectives.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans le village et une bonne adaptation.

Les idées ne manquent pas mais nous devons être prudents, aucune dépense ne peut être engagée si nous ne pouvons pas la financer. En cette période de crise économique, la maîtrise du budget est primordiale. Soyons vigilants et solidaires pour conforter l'existant : nos commerces de proximité, notre école, la force de notre vie associative. Nous habitons une belle commune où il fait bon vivre, une commune pleine de vitalité, dynamique. Travaillons ensemble pour préserver ce bel équilibre et amplifier l'attractivité de notre village du Haut-Forez.

Sachez que la municipalité mettra tout en œuvre pour poursuivre la recherche du meilleur pour **LES SALLES** et ses habitants. Grâce au dévouement de mes adjoints et des conseillers municipaux nous apporterons encore cette année tout le dynamisme et la compétence que mérite notre village. Un merci aux employés communaux qui assurent les différents services de la Commune que ce soit le personnel de la cantine, de l'école, de la voirie, du service administratif, je sais que je peux compter sur tous, que leur engagement au service des habitants est total.

Le recensement de la population va avoir lieu en début d'année (du 18 janvier au 17 février 2024). Il est très important pour la commune car il permet de connaître le nombre d'habitants sur le territoire afin de calculer les dotations de l'Etat. La réponse aux questionnaires par internet est à privilégier. Je vous remercie de réserver un bon accueil à nos 2 agents recenseurs.

En ce début d'année, je voudrais en mon nom et au nom de l'équipe municipale vous présenter tous nos meilleurs vœux. Des vœux pour que l'année 2024 vous soit des plus agréables avec votre famille, vos amis, collègues, voisins, nouveaux habitants. Que 2024 soit pour chacun d'entre vous une année de bonheur et de sérénité, une année de projets et réussite.

Très belle année 2024, très bonne santé.

Le Maire
JEAN HERVE PEURIERE

« Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile ». Sénèque

TARIFS COMMUNAUX

- **Location Salle des Fêtes (Mariage ou repas privé) :**

- Habitants de Les Salles : 120 €
- Extérieurs à la Commune : 250 €
- Jetons chauffage: 5€ / 1h



- **Location salle des associations (Repas familiaux uniquement) :**

- Habitants de Les Salles : 50 €
- Extérieurs à la Commune : 100 €
- Jetons chauffage: 5€ / 2h



- **Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :**

- 2 € le lot d'une table et quatre chaises

- **Location barnum :**

- 30 € + caution de 150 €



- **Eau :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Assainissement :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Cimetière :**

- Concessions cimetière : 100 € le m² (concession perpétuelle)
- Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (30 ans)
- Jardin du souvenir :
 - 100 € pour une dispersion sans plaque
 - 120 € pour une dispersion avec plaque



- **Services périscolaires :**

- Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant.
 - Horaires : 7h00-8h30 / 16h30-18h
- Cantine : prix du repas selon quotient familial :
 - De 0 à 599 : 0,85 €
 - De 600 à 900 : 1,00 €
 - A partir de 901 : 3,00 €



LA DISTRIBUTION D'EAU & L'ASSAINISSEMENT



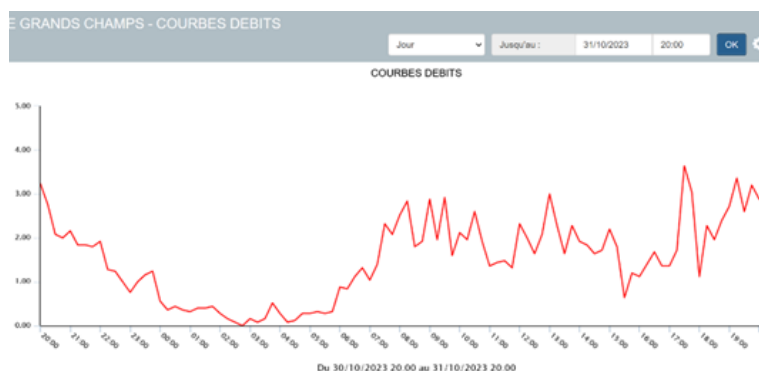
Sur l'année 2023, le principal investissement réalisé concerne l'installation d'un système de télémesure sur le réseau d'eau communal.

Des capteurs ont été installés sur chacun des 5 réservoirs d'eau de la commune (La Loge, Gouttenoire, Grands Champs, Brissay et Tartaru).

L'étude, la réalisation technique et la programmation ont été réalisées par Rémy Ducreux et Valentin Feugère de la SAUR. Le coût de cette installation est de 84 428 € HT pour lequel nous avons eu droit à 80 % de subvention de la part de l'Agence de l'Eau (59 099 €) et du Département (8 340 €).

Les capteurs installés transmettent en temps réel des informations sur les volumes produits par les captages, les volumes distribués et stockés, les anomalies de consommation (fuites, vol, ...) ainsi que les intrusions sur les réservoirs.

Les informations sont centralisées sur un PC installé dans le local des employés communaux. Les alertes sont transmises sous forme de SMS à 3 élus. Ceux-ci peuvent aussi accéder à distance aux informations de niveaux et de débits entrants et sortants des 5 réservoirs.



Cette technologie apportera aux employés municipaux et aux élus une vision plus précise des événements survenant sur notre réseau d'eau potable. Ainsi nous pourrons agir plus souvent de manière préventive afin d'éviter d'éventuelles ruptures d'approvisionnement et nous serons à même de lancer des actions pertinentes pour améliorer la qualité de l'eau distribuée.

1- Reprise des contrôles d'assainissement non collectif (sauf Saint Just en Chevalet, où les contrôles sont réalisés en décembre 2023)



avant le contrôle effectif.

Une campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif aura lieu sur le Pays d'Urfé courant 2024.

C'est la Société SAUR qui est mandatée par la CCPU pour ce travail.

Les propriétaires concernés sont ceux dont les installations n'ont pas été vérifiées depuis 10 ans ou plus. Un courrier leur sera adressé un mois

En cas d'indisponibilité à la date communiquée, il est important de se manifester.

Les propriétaires sont encouragés à préparer en amont les documents demandés et faire le meilleur accueil aux agents de la SAUR.

2- Obligation de tri des biodéchets au 1er janvier 2024



Un biodéchets est un déchet organique qui peut se décomposer, comme les restes de nourriture ou les déchets de jardin.

La loi AGEC prévoit qu'à partir du 1er janvier 2024, tous les particuliers devront disposer d'une solution pour trier ce type de déchets, afin qu'ils soient valorisés.

L'objectif est d'éviter l'enfouissement ou l'incinération de ces déchets, solutions néfastes pour l'environnement.

Sur le territoire rural du Pays d'Urfé, la solution la plus logique naturelle et économique est celle du compostage. Les résidents disposant d'un espace extérieur peuvent installer un composteur individuel, et ceux ne disposant pas de jardin peuvent utiliser les sites de compostage collectifs en cours d'installation dans tous les centre-bourgs.

3- Espace de co-working Urféco-work



L'espace de travail partagé installé sur la commune de Les Salles est un lieu géré par la Communauté de Communes. D'une superficie de 90m² et modulable, cet outil propose des bureaux individuels ou une salle de réunion en location. Equipé de la fibre sécurisée et d'un copieur mais aussi d'un espace détente et d'une kitchenette, ce lieu saura répondre à toutes les attentes en termes de télétravail, réunion, formation...

Les locaux sont accessibles 7 jours sur 7 grâce à une serrure connectée. La réservation et le paiement se font sur le site urfeco.fr

En complément, il est possible de se restaurer au bar l'Atelier situé au rez-de-chaussée du co-working, où Nicolas, le gérant, propose diverses formules.

→ Espace de coworking 6 place de l'Eglise 42440 LES SALLES - Renseignements : 06 60 96 24 55



4- Téléchargez l'application Urféco

Créé en 2021, « Urféco » recense les acteurs économiques du territoire ainsi que les événements locaux. Une sorte d'annuaire de la vie locale, toujours actualisé, qui permet :

- d'accéder aux fiches des commerçants, artisans, producteurs locaux, et associations
- de se tenir informé des événements à venir
- de réserver l'espace de coworking Urfeco-work

Pour y accéder :

- Téléchargez l'application sur Google Play ou l'App Store en tapant : Urfeco
- Consultez le site internet : www.urfeco.fr

Si vous êtes un acteur du territoire et souhaitez créer votre fiche sur Urfeco, ou annoncer un événement, contactez la CCPU : 04 77 65 12 24 – contact@ccpu.fr

5- Le Relais Transport cherche de nouveaux bénévoles



Le Relais Transport lance un appel aux bonnes volontés pour compléter et renouveler son équipe de conducteurs bénévoles.

Qu'est-ce que le Relais Transport ?

Créé en 2011 sur le Pays d'Urfé, le Relais Transport offre un service de transport solidaire lorsque les transports réguliers et les lignes de proximité ne suffisent pas. Il s'agit d'un service de dépannage occasionnel, qui s'adresse aux personnes sans moyen de locomotion, sous conditions de ressources.

Une participation est demandée à l'utilisateur, et les déplacements se font sur le territoire de la communauté de communes, ou vers les villes de proximité (Roanne,

Boen, Feurs, Montbrison, Vichy, Cusset, Thiers, ...), en journée et du lundi au vendredi.

Comment pouvez-vous contribuer ?

En devenant bénévole :

- Vous acceptez de figurer sur la plaquette de présentation du Relais Transport, et d'être contacté par les usagers (les bénévoles-chauffeurs assurent en moyenne 2 à 3 trajets par mois maximum).
- Vous conservez la liberté d'accepter ou non les demandes en fonction de vos disponibilités
- Vous avez la possibilité de bénéficier d'une déduction fiscale ou de demander le remboursement de vos frais kilométriques à un taux préfectoral
- Vous venez renforcer une équipe existante, avec laquelle vous pouvez échanger régulièrement sur les questions que vous vous posez
- Vous vous engagez à la discrétion

Si vous avez du temps à consacrer et que vous souhaitez en savoir plus, contactez le 06 81 80 32 04.

Retrouvez la plaquette du Relais Transport et une vidéo de présentation du service sur le site internet de la CCPU : https://www.ccpu.fr/relais-transport_fr.html

6- Rappel des contacts utiles

BUREAUX CCPU	DECHÊTERIE	URFECO-WORK
40 place du Cèdre 42430 SAINT JUST EN CHEVALET 04 77 65 12 24 - contact@ccpu.fr ACCUEIL DU PUBLIC Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30 Mercredi : 8h30 - 12h	193 route de l'Allier 42430 SAINT JUST EN CHEVALET 04 77 62 86 41 ACCUEIL DU PUBLIC Du lundi au vendredi : 14h - 17h30 Le samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30	6 place de l'Eglise 42440 LES SALLES 06 60 96 24 55- urfeco-work@ccpu.fr www.urfeco.fr

• Naissances :

- Nathan GIRARDOT le 10 mars 2023 à MONTBRISON, domicilié 2 Chemin des Bataillouses
- Eden MILLER le 21 avril 2023 à BOURGOIN JALLIEU, domicilié 2 rue du Battoir
- Evy PLANCHE DUPRE le 6 octobre 2023 à ROANNE, domicilié 48 Chemin de Chaumette
- Khaïssy GIRARD le 19 octobre 2023 à Thiers, domicilié 3 rue des Fougères
- Lison DUROUX le 27 octobre 2023 à Thiers, domiciliée 5 impasse du Square



• Baptême Républicain :

- Théo CHARRET DESION le 29 avril 2023
- Lucas ADDOUT le 26 août 2023

Mariages :



Etienne THOMAS
& Nathalie PAILLAT
le 24 juin 2023



Hondo PASCAL
& Béatrice PERRIN
le 24 juin 2023



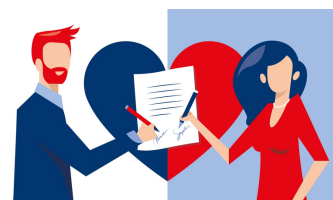
Justine RONZIER
& Damien PASQUET
le 29 juillet 2023



Marie VILLENEUVE
& Julien THERIAS
le 2 décembre 2023

• Pacs :

- Maxime CLERET et Candice THEVENIN le 8 avril 2023



• Décès :

- Georges VIAL le 12 avril 2023 « Brissay »
- Gérard MOUSSE le 22 avril 2023 « La Goutte »
- André RASCLARD le 4 juin 2023 « Coubanouze »
- Léontine CHAUX le 18 octobre 2023 « Brissay »

LE RECENSEMENT



Cette année, notre Commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

- **Comment ça se passe ?**

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, deux agents recenseurs recrutés par la commune (Sonia DUROUX et Marie-Laure OJORDIAS) vous fourniront une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. **Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

- **Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr

LES TRAVAUX DE VOIRIE

En 2023, différents travaux ont été entrepris afin d'améliorer la voirie de la commune.



- **Les Fialins**

- 370m de longueur x 3,2m de largeur
- Reprofilage ponctuel
- Bicouche
- Reprise tranchée en enrobé
- 10 764 € HT



- **Les Serrots**

- 42m de longueur x 4m de largeur
- Reprise devant entrée aire de service (reprofilage en enrobé + bicouche)
- Reprise en enrobé au niveau du pont ASF + bicouche
- 5 553 € HT



- **Chaumette**

- 120m de longueur
- Reprofilage ponctuel et bicouche
- Fil d'eau en enrobé devant les grilles
- 4 545 € HT



- **Le Treyve**

- 130m de longueur x 3m de largeur
- GNT 0/31,5 sur 10cm
- Enrobé à raison de 150KG/M²
- 10 993 € HT

LES TRAVAUX DE VOIRIE



- **La Côte**
 - 550m de longueur x 4,6m de largeur
 - Reprofilage ponctuel
 - Bicouche et monocouche
 - BBM au niveau du hameau
 - Enrobé devant l'entrée
 - 18 324 € HT

Projets 2024 : Réfection voirie : Gouttegente, Relange, Rue de la bise (en cours de chiffrage)

LES PISTES FORESTIERES



L'entreprise Chazelle de St Georges en Couzan a effectué des travaux de remise en état de 6 pistes représentant un linéaire de 10 km, subventionnés à 50 % par le Conseil Départemental.

Les pistes concernées sont :

- Croix du Chêne - Creux du Loup : 17 820 € HT
- Les Combes - Boulade : 11 100 € HT
- Chemin de Boulade - Les Gouttes de Guet : 6 000 € HT
- Prie Dieu - Souillat : 12 000 € HT
- La Loge - Souillat : 10 560 € HT
- Coubanouze - Pierreplate : 7 200 € HT



LES BATIMENTS COMMUNAUX



Cette année encore, la Commune a investi dans différents actifs du village.

• DOMAINE DE LA PLAGNETTE - RÉFECTION des menuiseries extérieures

Afin d'entretenir certaines menuiseries extérieures, nous avons fait intervenir l'entreprise KEVIN DUROUX pour lasurer et peindre les boiseries extérieures du restaurant et celles, côté étang, de l'hôtel et du gîte (11 324 € HT répartis sur deux ans).

Pour faciliter ce travail dans les années futures, le Conseil Municipal a décidé de faire changer par la SARL GOUBORBE les volets bois de ce côté des bâtiments, par des volets en aluminium imitation bois (9 169 € HT), ainsi que la porte des toilettes publiques (1 843 € HT).

• ACHAT BATIMENT 8 place de l'Eglise

Depuis le déménagement du local commercial au 6 place de l'Eglise, le Conseil Municipal s'était positionné en acheteur devant les Domaines (propriétaire du bâtiment de Mme CHAUX). Après plusieurs négociations, nous avons demandé au service des Domaines, une diminution du prix d'achat du bâtiment car des travaux de désamiantage et d'enlèvement du plomb sont nécessaires pour remettre en état le bâtiment (travaux estimés à 24 000 €).

Le service des Domaines a accepté notre offre à 6 000 € et la vente devrait être signée en fin d'année. Le projet de réhabilitation de ce bâtiment n'est pas encore défini, mais il paraissait inconcevable pour le Conseil Municipal de laisser ce bâtiment en l'état au milieu de notre si joli bourg.



• CONSTRUCTION HANGAR COMMUNAL

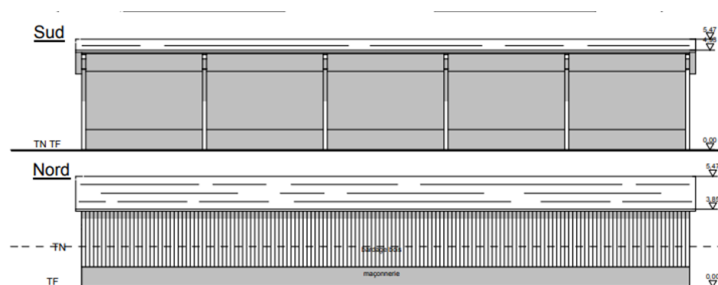
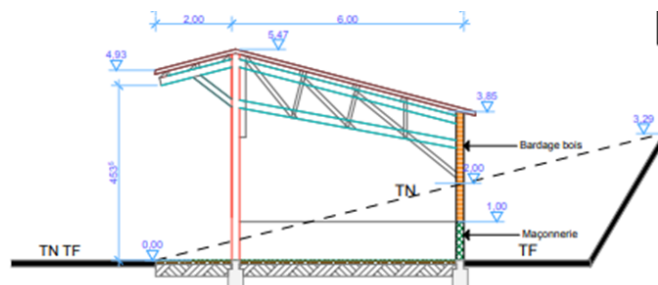
Le projet de construction d'un hangar communal sur le terrain de la rue du Pré Ponchon est lancé. L'objectif est pouvoir mettre à l'abri l'ensemble du matériel utilisé par les employés communaux (tracteurs, remorques, lames à neige, tondeuses...etc.). Ce hangar permettra aussi de regrouper sur un même site l'ensemble du matériel répartis actuellement sur trois sites pas toujours très adaptés.

Les employés communaux sont impliqués dans cette étude. Le site de la place de l'écluse proche de la mairie sera conservé pour les tâches administratives, locaux sociaux et stockage du matériel le plus fréquemment utilisé. C'est le cabinet BESCOND-MILONE qui est chargé de l'étude et du suivi des travaux.

Le bâtiment d'une surface de 240m², sera situé sur le terrain communal (ex terrain Misson). Ces dimensions seront de : 30m x 8m et il sera composé de 5 travées de 6mx8m, fermées sur 3 côtés avec une orientation au sud.

Pour la construction le choix des entreprises est le suivant :

- Terrassement : Entreprise ATP pour un montant de 6 033 € HT
- Maçonnerie : Entreprise JACQUET pour un montant de 14 569 € HT
- Ossature, charpente, couverture et bardage: Entreprise Cyril GOUTORBE pour un montant de 28 452 € HT



• REMISE EN ETAT APPARTEMENTS

La commune a la gestion de 26 appartements. La remise en état de ceux-ci, au fil des départs des locataires, est un élément essentiel à l'attractivité de notre parc locatif ainsi qu'à une rentrée d'argent pour la commune. Jean Yves, notre employé communal, procède donc régulièrement à des travaux de maintenance dans les appartements. Cette année, il a entièrement rénové l'un d'entre eux, le rendant ainsi de nouveau louable.



LA PLACE DE L'EGLISE



La transformation de la Place de l'Eglise est désormais achevée, avec la finalisation de la fontaine comme point terminal. Quelques ajustements mineurs, notamment le remplacement de pavés défectueux, sont prévus à la fin de l'hiver pour parfaire les trottoirs.

La fontaine est à présent dans sa version définitive. Le bac a été paré de pierres locales, tandis qu'un imposant bloc de granit de 3400 kg a été placé au cœur de cet ouvrage. Perforé de part en part, ce bloc permet à l'eau de jaillir à son sommet. La forme du jet d'eau pourra être adaptée en changeant la buse d'arrivée. Trois bancs ont été installés sur le pourtour de la fontaine.

Cette nouvelle apparence de la fontaine poursuit deux objectifs : elle s'harmonise parfaitement avec le style architectural environnant et incarne de manière symbolique l'importance de l'eau et du granit dans l'histoire et la vie de notre village. Les travaux de rénovation de la fontaine ont été réalisés par des artisans locaux : l'entreprise JACQUET pour la maçonnerie, Jérôme MICHALET pour la réalisation des bancs, et nos employés communaux pour le reste des tâches.



ECLAIRAGE PUBLIC



Les 55 points lumineux du Bourg ont été remplacés par un éclairage LED.

Ce type d'éclairage outre le fait qu'il soit plus agréable à l'œil, présente l'avantage d'être très économe en énergie. Il permet un éclairage pleine lumière et un éclairage à 50% de la puissance sur la tranche 23h - 05h.

Le coût de ces travaux est de 53 483 € dont 29 415 € pris en charge par le SIEL. Pour 2024, nous travaillons sur le passage en LED de tous les autres points lumineux de la commune. Ces points d'éclairage, pour la plupart assez anciens, sont très voraces en énergie. Il en reste 101 à équiper.



Si dans votre secteur, vous souhaitez faire supprimer un point lumineux gênant ou inutile, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

LE FLEURISSEMENT & L'EMBELLISSEMENT



L'an dernier, à la parution du bulletin annuel, nous ne le savions pas encore ...la commune de LES SALLES a été récompensée par le comité départemental « LOIRE FLEURIE » pour le fleurissement de la commune.

Introduire le végétal dans l'espace public contribue à enrichir la biodiversité, enjeu d'aujourd'hui et de demain. Le paysage fait partie de notre quotidien et contribue à rendre notre cadre de vie plus agréable. Le fleurissement et l'embellissement de la commune participent à cette qualité de vie.

Cette démarche de valorisation constitue une ambition municipale qui s'inscrit sur le long terme avec un projet et une vision globale du territoire. Aujourd'hui, plus que jamais, l'évolution de la société tend vers les loisirs, le sport ou encore le retour à la nature, toutes ces aspirations peuvent être accompagnées par un fleurissement dans une commune.

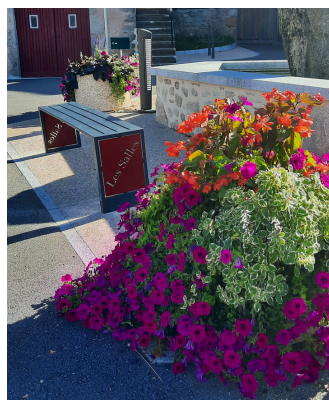
En ces temps de crise, veiller au fleurissement des communes peut paraître accessoire, mais l'agencement des massifs fleuris relève davantage de la qualité de vie que du simple ornement.

Les fleurs au-delà de leur beauté véhiculent en effet de nombreux symboles positifs. Les fleurs se marient avec la passion, l'amour, offrent également des propriétés thérapeutiques, cosmétiques, ménagères et peuvent même se distinguer en cuisine.

Bien ancrées dans notre imaginaire collectif, dans notre culture, notre amour du beau et des couleurs, elles sont bienveillantes et apaisantes. En outre, plus que jamais, la population est attachée au fait de vivre dans un cadre sympathique, accueillant, fleuri.

Notre implication dans l'embellissement adapté à notre commune se fait en fonction du plan local de fleurissement disponible et en fonction de son exposition. Nous tentons de créer des compositions spécifiques. Nous étudions des schémas de plantation avec une tendance certaine vers les fleurs annuelles. On fleurit avant tout un espace, avec des caractéristiques qui lui sont propres : la topographie, la nature du sol, l'ensoleillement. Les employés mettent tous leurs efforts à cultiver ces plantes de manière responsable, pour en garantir une qualité de fleurissement.

Tout village possède un patrimoine historique, architectural et paysager qui lui est propre. Ensemble contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie.



Sachez le : la commune a été distinguée cette année par le jury départemental des Villes et Villages Fleuris, pour la catégorie des communes de 501 à 1 000 habitants !

TRES HAUT DEBIT 42

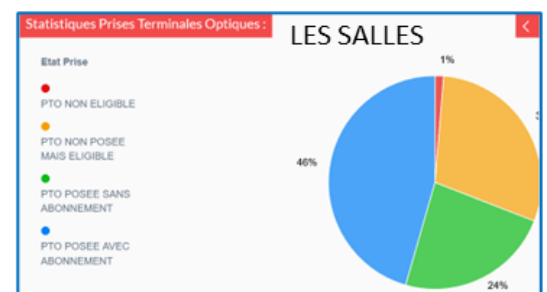
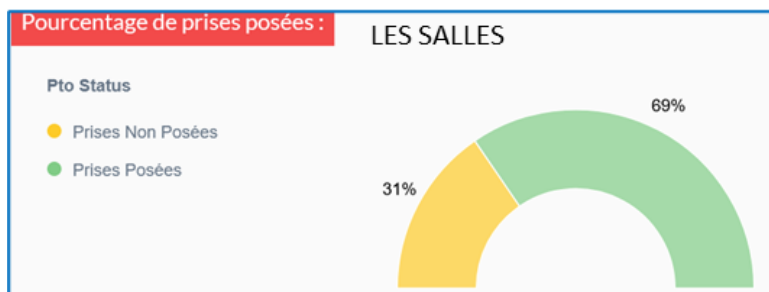


Le programme THD42 a permis de créer un réseau fibre optique qui dessert les habitants de 274 communes rurales du département de la Loire.

Toute habitation dont le permis de construire est antérieur au 01 janvier 2019 peut recevoir gratuitement la pose d'une prise pour fibre optique. Cette gratuité prendra fin au 31 décembre 2025, donc dans moins de 2 ans. Après cette date la pose de la prise optique sera facturée 1322 €.

Il est donc de l'intérêt des propriétaires concernés de demander au plus vite la pose de leur prise optique, d'autant plus qu'avant 2030, l'ensemble du réseau cuivre de Orange sera démonté et le raccordement à la fibre deviendra alors indispensable.

Dans notre commune, nous avons une dotation de 382 prises optiques. A ce jour, seulement 264 sont posées. Ce sont donc 118 propriétaires qui n'ont pas encore fait leur demande et qui s'exposent à devoir payer l'installation une fois passé le délai de fin 2025.



7 étapes pour raccordement de votre habitation à la fibre optique.

Avant de contacter un opérateur, FAIRE POSER LA PRISE OPTIQUE PAR THD42.

Procédure à suivre:

- Connectez-vous au site www.thd42.fr
- Cliquez sur "espace raccordement" puis sur "demande de raccordement."
- Saisissez l'adresse de l'habitation.
- Cliquez sur la pastille correspondante à l'habitation
(vous pouvez sélectionner la vue satellite pour faciliter le repérage).
- Cliquez sur "prendre un rendez-vous pour mon raccordement" puis sur "merci de confirmer l'emplacement de votre logement."
(si vous ne le voyez pas, déplacer l'image à l'aide de votre curseur afin de le voir apparaître)
- Renseignez vos coordonnées et cliquez sur "prendre contact pour un rendez-vous."
- Enfin, cliquez sur le lien indiqué dans l'e-mail qui vous est envoyé afin de finaliser votre demande. (Si vous ne recevez pas de mail, n'oubliez pas de vérifier les spams. Bien valider le mail sous un **délai de 5 jours**, sinon il vous faudra refaire la demande).

Un technicien THD42 vous contactera sous un délai de 1 mois maxi afin de vous proposer un rendez-vous pour la pose de la prise optique.



Et si vous sautiez le pas pour installer des panneaux solaires ?

CADASTRE SOLAIRE

Collectivités, particuliers, agriculteurs, artisans, etc.
Visualisez le potentiel de production solaire sur toitures et parkings puis simulez votre projet

<https://cadastre-solaire.siel42.fr>

J'AIME LA LOIRE... PROPRE



L'opération « J'aime la Loire... Propre » est initiée par les fédérations de Chasse et de Pêche et s'intègre désormais dans le dispositif national « J'aime la Nature...Propre ». L'objectif est de mobiliser un maximum de personnes sur des opérations participatives de nettoyage de la nature.

De nombreux dépôts sauvages et déchets se retrouvent encore trop souvent aux portes de nos villes, de nos villages, dans nos campagnes, dans nos fleuves et nos rivières et la répression menée par les inspecteurs de l'environnement ne suffit toujours pas à mettre fin aux infractions les plus courantes.

Aussi, les établissements publics, les collectivités locales, les entreprises, le monde associatif et la société civile dans toutes ses composantes luttent contre ces dépôts sauvages sur les territoires. Chacun, à son niveau, au regard de ses compétences, de ses responsabilités, de ses projets et selon différents leviers d'action : éducation, prévention & sensibilisation, dispositifs de collecte, dispositifs de recyclage... mène la même lutte.

Chaque année, le premier Samedi de Mars, plusieurs associations, les structures de chasse locales, ainsi que de nombreux bénévoles participent à cette opération. La date n'est pas choisie au hasard, elle correspond à l'époque de l'année où la végétation est la plus basse et où la reproduction des oiseaux n'est pas encore commencée. La biodiversité locale est prise en compte dans le choix de la date, devant limiter au maximum les interactions avec la flore et la faune présente.

L'opération « J'aime la nature propre » a deux enjeux principaux. Le premier, afin de préserver les milieux naturels, est de débarrasser les débris et encombrants qui se retrouvent dans la nature au bord des routes et aux abords des chemins ruraux qui sillonnent notre paysage. Le second est de développer une dynamique pour toucher un maximum de bénévoles d'horizons divers pour la collecte des déchets afin qu'ils puissent échanger autour de cette action citoyenne en faveur de la préservation de l'environnement.

Ciblant exclusivement les espaces naturels et territoires ruraux, ce projet a pour ambition de fédérer et d'établir des liens de coopération et de compréhension mutuelle autour d'actions citoyennes de ramassage des déchets en faveur de la protection de la biodiversité et de l'environnement.



L'opération 2023, avec près de 50 points de collecte sur l'ensemble du département de la Loire, a permis de récolter plus de 150 m³ de débris dans le département, avec une participation de 1800 bénévoles.

Rendez-vous le 16 Mars 2024 pour une nouvelle opération "Loire Propre" !

MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS !!!

BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT



Protéger l'environnement, c'est protéger la planète et tous les êtres vivants. Cela nécessite d'agir sur tous les fronts : climat, énergie, systèmes alimentaires, forêt, vie sauvage, océans, par des actions de terrain et de sensibilisation du public.

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, différentes solutions existent et sont mises en œuvre. Parmi elles, la création d'espaces protégés qui ont pour vocation de préserver les écosystèmes. Les parcs naturels nationaux et régionaux, les sites Natura 2000, les réserves de chasse et de faune sauvage, sont quelques exemples de ces espaces protégés. Certains d'entre eux permettent le développement de manière durable des activités économiques ou de loisirs.

Au quotidien, la biodiversité est l'affaire de tous. En adoptant des modes de consommation durables et écologiques, chacun peut œuvrer en faveur de la biodiversité. Ayons à l'esprit que l'imaginaire collectif qualifie certains espaces de « friches », « espaces peu productifs », voire « insalubres » alors qu'ils peuvent constituer des espaces riches en biodiversité. La compréhension des enjeux est nécessaire à la prise de bonnes décisions.

L'enjeu consiste à mettre l'ensemble de la société en mouvement en améliorant la prise de conscience de chacun et la mise en place d'actions collectives à toutes les échelles. Il est important de mieux connaître le patrimoine naturel et ainsi d'avoir une connaissance suffisante en amont pour intégrer les enjeux biodiversité dans les réflexions concernant les différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

C'est le préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.



L'ECOLE MATERNELLE



Au mois de juin, les classes de Les Salles et de Chausseterre sont parties ensemble découvrir le musée du tissage et de la soierie à Bussières ainsi que la ferme Kalmia (élevage d'alpagas) à Cottance.



La fête de l'école qui a clôturé l'année scolaire 2022-2023 avait pour thème les contes. Les élèves ont endossé le rôle de loup, Petit Chaperon Rouge, Princesses, 7 nains... et ont donné leur maximum pour produire leurs danses devant leurs familles.



A la rentrée de septembre 2023, l'école maternelle accueille les CP, ce qui permet d'équilibrer les effectifs dans le RPI. Cette année, la classe compte 24 élèves : 10 élèves en CP, 4 en Grande Section, 1 en Moyenne Section et 9 en Petite Section.



Autre nouveauté cette rentrée, l'école dispose d'une personne supplémentaire en contrat civique avec l'Education nationale et accueille Pauline Beauvoir qui effectue son service civique.



Au niveau des projets, les dispositifs « Ecole et cinéma » au cinéma de Noirétable ainsi que le « Festival du court métrage » sont reconduits. Le Casino de Noirétable offre aux élèves des écoles du secteur un spectacle le jeudi 14 décembre « Mots pour mômes » de la compagnie La fée Mandoline. Aussi, durant l'année, des rencontres devraient avoir lieu avec des résidents du foyer APAJH Le Collège de Les Salles (bricolages, Carnaval...).

La fête de Noël des classes du RPI aura lieu le 22 décembre 2023 à la salle des fêtes de Champoly où les élèves verront une pièce de théâtre.

L'ECOLE MATERNELLE



Un beau projet démarre cette année et sera poursuivi l'an prochain : les trois classes du RPI ont choisi le théâtre pour favoriser l'accès à la culture. Elles sont engagées dans un projet de création théâtrale sur deux années avec le soutien financier de la Fondation d'entreprise Casino dans le cadre de son programme « Artistes à l'école » : <https://fondation-casino.org/artistes-lecole>

fondation
GROUPE CASINO

Ce parcours de découverte et de pratique artistique concerne les 62 élèves de la PS au CM2. Chacun dans leur classe aborde les contes à travers différentes techniques (littérature, culture générale, écriture, musique, création de costumes).

Lors de la première année, les élèves vont voir des spectacles adaptés à leur âge : le 19 janvier 2024 au théâtre du parc d'Andrézieux-Bouthéon : « Le mensonge », COMPAGNIE ACT2, et le mardi 28 mai 2024 au théâtre de Roanne : « Etiquettes », COMPAGNIE LE SOUFFLEUR DE VERRE.

Pour la fête de Noël, la pièce de théâtre « Sous le soleil exactement », proposée par la Compagnie le Ruban Fauve s'inscrit dans ce projet.

C'est avec les comédiennes de cette compagnie que les élèves vont travailler chacun dans leur classe sur 2 années scolaires en vue de 2 restitutions en commun en fin d'année scolaire. Le thème du travail de cette année sera : « Les contes autour du monde ». L'année scolaire prochaine, les élèves continueront de travailler avec les mêmes comédiennes pour présenter une pièce de théâtre en fin d'année scolaire avec toujours pour thème les contes.

PAR SANDY GOUTORBE

COUVERTURE RESEAU



La très mauvaise qualité de la couverture en téléphonie mobile sur notre commune apporte de nombreux désagréments pour les habitants et les personnes de passage.

Depuis 2015, nous avons sollicité à maintes reprises les différents acteurs des réseaux de téléphones mobiles et nos responsables politiques afin qu'ils entreprennent des actions d'amélioration. Dans le cadre d'un programme appelé "New Deal", l'Etat met en place des actions pour couvrir ces zones blanches. Jusqu'à présent nos demandes n'avaient pas été acceptées dans le cadre de ce programme.

Nous avons donc conduit une action commune avec nos voisins de Cervières, Champoly et St Romain d'Urfé qui se trouvaient dans la même situation que nous. Cette action s'est avérée payante puisque 3 antennes relais ont été attribuées à notre territoire. Un arrêté du 23 décembre 2022, a officialisé le lancement des études d'implantation pour ces antennes.

C'est l'opérateur Bouygues Télécom qui a été nommé opérateur Leader pour notre secteur. Cet opérateur devra accueillir sur ses antennes les 3 autres opérateurs (Free, Orange et SFR).

Le projet prévoit de couvrir avant fin 2024 le territoire des 4 communes avec une antenne à Champoly, une à St Romain et une autre à Cervières.



“PECHE 42” - FEDERATION DE LA LOIRE

La commune et la Fédération de Pêche de la Loire ont conclu récemment une convention partenariale pour la gestion de la pêche sur le plan d'eau communal.



Un vent de renouveau pour la pêche sur le plan d'eau de la Plagnette pour 2024

Après les importants travaux réalisés en 2022 pour des travaux de mise en conformité, place désormais à une nouvelle pratique de la pêche qui, nous l'espérons, apportera de l'activité et de la convivialité pour celles et ceux qui apprécient ce site.

Tout d'abord, un petit rappel réglementaire s'impose : le plan d'eau est classé "eau libre de 2ème catégorie".

Cette dénomination un peu barbare signifie qu'il est possible de pratiquer la pêche toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre, mais qu'il est nécessaire préalablement :

- de détenir une carte de pêche en cours de validité pour venir pêcher (vous pourrez vous la procurer facilement sur internet www.cartedepeche.fr) ;
- de respecter quelques règles simples qui seront affichées sur le panneau d'accueil du plan d'eau (appâts autorisés, nombre de capture, tailles réglementaires).



Mais pas d'inquiétude, ces règles ne sont pas complexes et la fédération se tient à votre disposition en cas de besoin ou de doute pour répondre aux questions qui se poseraient : **04.77.02.20.00.**

Des truites et des gardons...

Conjointement, il a été décidé d'organiser la pêche en 3 périodes durant l'année :

- de janvier à fin mai, pêche de la truite arc-en-ciel : la Fédération déversera régulièrement des truites arc-en-ciel que les pêcheurs, munis de leur carte de pêche, pourront capturer. Ces truites pourront être conservées, avec un quota maximal de 3 truites par jour et par pêcheur. La Fédération prévoit de déverser quelques gros spécimens (de 2 à 4 Kg) pour que les pêcheurs puissent parfois avoir quelques (belles !) surprises.
- de juin à septembre : la pêche s'orientera autour de la pêche des cyprinidés et plus particulièrement des gardons. Ces petits poissons sont idéaux pour permettre aux familles de venir pratiquer la pêche ou même découvrir ce loisir. Ces gardons sont faciles à capturer avec du matériel très simple. Et bonne nouvelle : les gardons apprécient les eaux du plan d'eau et se reproduisent facilement naturellement. Ces poissons sont déjà présents et en nombre ! Idéal pour les familles appréciant le site tant pour la pêche que pour ses nombreux équipements familiaux (jeux, parcours de santé...).
- d'octobre à décembre : retour de la pêche de la truite arc-en-ciel : lorsque la température de l'eau se sera rafraîchie, les truites pourront de nouveau nager dans les eaux du plan d'eau avec de nouveaux apports de poissons pour le plus grand plaisir des pêcheurs appréciant leur capture, avec bien entendu, les mêmes règles à respecter. Et le plaisir des papilles également.

Au moment de la rédaction de cet article, les dates précises de déversements de truites ne sont pas encore connues mais la Fédération communiquera sur son site Internet www.peche42.fr à ce propos.

Conjointement, la commune et la fédération de pêche de la Loire sont soucieuses d'offrir de bonnes conditions de pratique de la pêche.

Soyez les bienvenus à La Plagnette !

ÉDITO DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Alors que la coupe du monde de rugby battait son plein, Pierre-Jean ROCHETTE, votre Conseiller départemental depuis mars 2015 - amateur de rugby - a transformé l'essai en accédant au poste de Sénateur de la Loire le 24 septembre 2023.

Devant se conformer à la loi sur le cumul des mandats, le nouveau Sénateur a été contraint d'abandonner son mandat de Conseiller départemental de votre Canton de Boën-sur-Lignon. Il nous a chargé de vous dire combien il avait apprécié ces huit années passées à vos côtés, à défendre les intérêts du canton au sein de l'Assemblée Départementale ; combien il avait pris plaisir à se rendre régulièrement sur chaque commune, à votre rencontre, que ce soit lors des inaugurations, des manifestations, ou tout simplement à votre demande.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et nous savons pouvoir compter sur son appui, chaque fois qu'il en aura l'opportunité.

Désormais, en application de la loi, nous sommes donc - Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE - le nouveau binôme représentant votre Canton de Boën-sur-Lignon.

Soyez assurés que c'est toujours avec la même détermination et la même disponibilité, que nous défendrons les dossiers du canton. Nous serons à vos côtés pour faire entendre votre voix et relayer les problématiques de notre territoire. Nous continuerons, bien entendu, à être très proches de vos équipes municipales et à répondre à chaque sollicitation.

Nous tenons d'ailleurs à souligner l'engagement des maires et de leurs équipes qui sont à mi-mandat. Chaque maire des 51 communes du canton se dépense sans compter, en faisant preuve d'abnégation et de ténacité, pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

En effet, être maire aujourd'hui est une vocation, un sacerdoce laïc, tant la tâche est ardue. L'argent public se fait rare et l'écart entre le réalisable et le souhaitable s'accroît. La formule « Nos désirs ont des ailes et nos moyens des jambes ! » est plus que jamais d'actualité.

Au Département, malgré les contraintes budgétaires toujours plus prégnantes, notre volonté d'accompagner au mieux les projets communaux reste intacte. En 2023, Les Salles a bénéficié de subventions notamment pour l'aménagement de la place de l'église et de ses abords, la réfection de voies communales.

Comme chaque année, le milieu associatif, qui joue un rôle capital dans l'animation de nos villages et le renforcement du lien social, a bénéficié de notre soutien. Le Foyer APAJH Le Collège a été accompagné dans ses projets.

Vous pouvez compter sur notre implication à vos côtés. Avec vous, pour vous, ensemble !

Puisse cette année 2024 vous apporter le meilleur !

Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE
*Conseillers départementaux
du Canton de Boën-sur-Lignon*

LES COMMEMORATIONS



Le samedi 11 novembre 2023 a marqué le 105^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 14-18. Au-delà de commémorer ce moment historique, cette journée est devenue au fil des ans un rendez-vous solennel qui s'étend à tous les morts pour la France, des conflits anciens ou actuels.

Cette évolution initiée en 2012 par Nicolas Sarkozy a façonné le 11 novembre comme une journée d'hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre pays. Les cérémonies qui en découlent rassemblent maintenant toutes les personnes soucieuses de préserver le devoir de mémoire.



Le samedi 11 novembre 2023, une cinquantaine de personnes se sont réunies autour du Monument aux Morts des Salles. Des anciens combattants, des représentants des forces de gendarmerie, des pompiers et de nombreux habitants du village sont venus se recueillir. C'était un moment émouvant où le souvenir de toutes les victimes des guerres a été rappelé. Un vibrant hommage a été rendu aux enfants de notre commune qui ont sacrifié leur vie lors des conflits de 14-18, de 39-45 et de la guerre d'Algérie.



Pour Pascal CHAUX, cette journée revêtait une signification particulière, marquant sa première commémoration en tant que porte-drapeau dans son village.

LES CONCERTS DE VOLLORE



Le dimanche 9 Juillet 2023, les Concerts de Vollore ont frappé à Les Salles pour la 3e fois et ce fut encore un succès.

Une soirée musicale programmée de main de maître par Bruno Chanel, qui, pour cette occasion, a choisi de proposer un concert très original : «Les Fables de Jean de La Fontaine en musique» avec le TRIO VOCACELLO composé de 3 musiciennes :

- Anaëlle GREGORUTTI, voix ;
- Elodie SOULARD, accordéon ;
- Lucie GIRARD, violoncelle, issues des prestigieux conservatoires de Paris (CNSM), de Lyon (CNSM), et de Lausanne (Haute-Ecole de Musique).



Mises en musique par Jacques OFFENBACH avec des pièces de Gabriel FAURE, Jules MASSENET, Camille SAINT-SAËNS, David POPPER.

La communauté catholique accueille les artistes, les organisateurs de ce concert et un public dans une "ambiance" autre qu'habituelle, dans l'enceinte de notre église paroissiale, tout en respectant le lieu. Le public, dans un concert, est généralement constitué de gens passionnés par le style de musique qu'il est venu écouter ou découvrir après avoir parcouru, pour certains, de nombreux kilomètres. Et c'est grâce à ce public que les artistes existent. A travers une prestation artistique extraordinaire dans laquelle elles ont mis toute leur énergie et même beaucoup plus : tout leur cœur, cet ensemble d'excellentes musiciennes a émerveillé l'assistance.

Réservez votre soirée du 20 Juillet 2024 pour un nouveau concert.

PAR GUY FARGET

LE RALLÉ

Le 18 mars 2023 s'est déroulé le « rallé » municipal au lieu-dit Les Bataillouses à proximité immédiate du terrain de foot.

L'endroit est idéal pour ce genre d'évènement : de la place afin de pouvoir réaliser un grand bûcher et l'entretenir toute la nuit en toute sécurité, sans risquer de mettre le feu à des maisons ou d'autres installations. La zone permet aussi d'accueillir tous les visiteurs qui se sont laissés tenter par la curiosité de cette ancienne tradition, toujours vivace.

Profitant de la taille de la haute haie du terrain de foot, les nombreux déchets nous ont servi à former un impressionnant tas de branches, qui a alimenté le brasier, non sans d'épaisses fumées.

Les festivités se sont agréablement passées, grâce aux traditionnelles et délicieuses bugnes et le vin chaud préparé par nos commerçants locaux, à savoir le bar l'Atelier et le Comptoir Dix Vins.



LES CLASSES EN 3



Le 21 octobre 2023, la classe en 3, et plus précisément 28 conscrits, se sont réunis pour fêter comme il se doit le changement de dizaine.

Malheureusement, les 20 ans et les 80 ans n'ont pas été représentés.

Pour les naissances de cette année, nous avons Charline DALLERY et Evy PLANCHE.

Deux autres classardes ont pointé le bout de leur nez, trop tard pour être sur la photo mais nous ne les oublions pas pour autant. Nous souhaitons la bienvenue à Lison DUROUX et Kaillys GIRARD.

Nos deux doyennes (90 ans) nous ont fait le plaisir d'être présentes pour cette journée : Marie OSSEDAT et Tonia VILLENEUVE.

Après la traditionnelle photo, nous avons continué les festivités à la salle des fêtes de Les Salles autour d'un bon repas. Nous tenons à remercier nos commerces locaux : la boucherie « Chez Goyon », la boulangerie « Les 2 L » et sans oublier notre caviste « Comptoir dix vins » qui ont contribué à la réussite de cette journée. Sans oublier, notre photographe Samuel GARRIVIER et la commune pour l'apéritif offert.

Je tiens à remercier également tous les conscrits, petits et grands, pour leur présence, leur implication et leur sourire !

Rendez-vous dans 10 ans !!!



Les colis de Noël !

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de rendre visite aux 69 personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune et de leur remettre un colis composé de produits locaux.

Celui-ci a cette année encore été très apprécié par les bénéficiaires qui ont réservé un accueil chaleureux aux membres du CCAS ainsi qu'aux bénévoles. Cette matinée a été pour tous un moment de convivialité et de partage.

Nous remercions également les bénévoles toujours fidèles pour leur aide.

Le CCAS souhaite à tous les habitants une TRES BONNE ANNEE 2024 !



PAR NICOLE CHAUX &
MICHELE VASSEUR

LES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

L'année 2023 a été riche pour la commune avec l'arrivée de nouveaux commerçants. Nous les avons interviewés !



SOPHIE ET SON "COMPTOIR DIX VINS"

- Peux-tu te présenter et nous expliquer ton parcours ?

Sophie CELLIER, je suis mariée et j'ai 3 enfants. J'habite sur la commune de St Julien la Vêtre depuis 30 ans. J'ai travaillé 20 ans à la Maison de retraite de Noirétable, tout d'abord en tant que veilleuse de nuit, puis j'ai obtenu mon diplôme d'aide-soignante en 1996. En 2008, j'ai voulu me reconverter et j'ai acheté l'épicerie de mon village. Ce fut une très belle expérience et très enrichissante ; j'ai dû apprendre la gestion de stock, la comptabilité, le relationnel client etc...

En 2018, j'ai eu l'opportunité de vendre mon activité avec un petit pincement au cœur car j'avais mis beaucoup d'énergie pour redynamiser le commerce local et convaincre la population de l'importance de leur soutien pour pérenniser le commerce. Je suis restée 6 mois sans activité et le contact me manquait énormément, j'ai donc repris la cave à vins de Céline Coquet en avril 2019 située sur la commune de St Just en Chevalet.



• **Peux-tu te présenter et nous expliquer ton parcours ?**

Sophie CELLIER, je suis mariée et j'ai 3 enfants. J'habite sur la commune de St Julien la Vêtre depuis 30 ans. J'ai travaillé 20 ans à la Maison de retraite de Noirétable, tout d'abord en tant que veilleuse de nuit, puis j'ai obtenu mon diplôme d'aide-soignante en 1996. En 2008, j'ai voulu me reconverter et j'ai acheté l'épicerie de mon village. Ce fût une très belle expérience et très enrichissante ; j'ai dû apprendre la gestion de stock, la comptabilité , le relationnel client etc...

En 2018, j'ai eu l'opportunité de vendre mon activité avec un petit pincement au cœur car j'avais mis beaucoup d'énergie pour redynamiser le commerce local et convaincre la population de l'importance de leur soutien pour pérenniser le commerce. Je suis restée 6 mois sans activité et le contact me manquait énormément, j'ai donc repris la cave à vins de Céline Coquet en avril 2019 située sur la commune de St Just en Chevalet.

• **Pourquoi venir s'installer sur Les Salles ?**

Le Covid est arrivé en mars 2020, cela a mis l'activité à l'arrêt et l'année qui a suivi a été des plus difficiles. Le local que j'occupais était très humide, insalubre, j'ai donc fait une dénonciation de bail pour décembre 2022. Aucun local n'était disponible et adapté à mon activité. Il fallait que je me projette avec une activité complémentaire afin de booster l'activité cave à vins.

À la suite d'une rencontre avec le Maire des Salles, une proposition m'a été faite pour venir m'installer sur la commune. J'ai donc déplacé le siège social de la SARL « Comptoir dix vins » au 1er avril 2023 avec une activité complémentaire épicerie de proximité. Je suis affiliée à l'enseigne Carrefour mais je suis libre de mes achats. Je propose du vin, plusieurs sortes de bières, des liqueurs locales, des spiritueux et de l'épicerie fine. Je propose également des idées cadeaux, une épicerie de dépannage avec des produits laitiers locaux et des glaces artisanales fabriquées dans le roannais.

• **Comment vois-tu l'avenir ?**

Je pense qu'un commerce de proximité dans un village est très important, mais le plus dur est de redonner des habitudes aux locaux. Comment faire vivre nos villages est une question que chacun doit se poser. Il faut avoir le réflexe de pousser la porte pour que perdure le petit commerce.

NICOLAS ET SON "ATELIER"

• **Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?**

Enfant de la commune, je connais bien Les Salles et ses habitants. J'ai travaillé 25 ans dans la menuiserie. Puis, j'avais envie de changer d'activité. La relation avec les clients et le contact humain m'attiraient. L'opportunité de créer ma propre activité tout en restant dans la commune s'est présentée et m'a séduit. Pour concrétiser ce projet, j'ai dû suivre différentes formations, notamment une formation sur le tabac, le permis d'exploitation pour le bar, et une formation réglementaire en cuisine. Cela m'a permis de proposer des repas en plat du jour le midi, et ainsi diversifier les offres dans mon commerce.

• **Pourquoi vous êtes-vous installé sur les salles ?**

J'habite sur la commune de Les Salles depuis toujours ! Quand j'ai compris que le fonds de commerce pouvait se vendre : c'était une évidence ! J'avais envie de travailler pour mon propre compte, et le faire dans la commune qui m'a vu grandir est un vrai plaisir ! J'ai toujours été investi pour celle-ci, notamment au sein du comité des fêtes, et contribuer maintenant à son développement, m'apporte une grande fierté ! Installé depuis le 1er mars, je ne peux que me réjouir de la belle réussite jusqu'ici, reste à me faire connaître et faire connaître l'ensemble de ce que je propose à L'Atelier ... Donnez envie de pousser la porte ...

• **Qu'aimez-vous dans votre métier ? Et le moins ?**

C'est vrai qu'il y a seulement quelques années, l'idée de me consacrer à la préparation de repas et d'exercer ce métier, ne faisait pas du tout partie de mes projets. Donc je reste encore dans cet apprentissage que j'enrichie jours après jours ... J'adore prendre le temps de discuter avec mes clients. J'aime bien parler de notre beau village aux touristes. Chaque jour, je me rends compte que ce changement de vie s'est avéré être une décision enrichissante et très prometteuse.

• **Quel regard portez-vous sur notre commune ?**

Je ne me serais sans doute jamais lancé dans cette aventure si ça n'avait pas été à LES SALLES. J'ai un attachement profond à ma commune. L'évolution et le développement des divers commerces contribuent à rendre l'ambiance très plaisante, et ce dynamisme est un point fort de Les Salles. J'apprécie aussi le soin et l'entretien accordés au fleurissement. Nous avons une belle commune, agréable à vivre, à travailler et à s'y promener.



LES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



MARIE VILLENEUVE, INFIRMIÈRE LIBÉRALE

• Qui êtes-vous ?

J'ai 26 ans et j'habite à St MARTIN LA SAUVETE avec mon futur mari et mon petit garçon. J'ai fait mes études d'infirmière à LA CROIX ROUGE à St Etienne, où j'ai apprécié mes stages au CHU de St Priest en Jarez et à l'étranger. En effet, je suis parti au Vietnam pendant un mois. Ensuite, j'ai pris mes fonctions d'infirmière à la maison de retraite de Noirétable, puis de St Didier sur Rochefort. Ayant fait un remplacement au cabinet d'infirmières de LES SALLES, c'est tout naturellement que je me suis installée avec elles le 1er janvier 2023.

• Pourquoi vous êtes-vous installé sur Les Salles ?

C'est la commune où je suis née... j'avais envie de travailler chez des personnes que je connaissais déjà.

• Qu'aimez-vous dans votre métier ? Et le moins ?

Ce que j'aime le plus dans mon métier est le lien social. L'accompagnement et les soins apportés aux personnes par les infirmières permettent d'apporter un confort afin de les maintenir le plus longtemps possible à leur domicile. Ce que j'aime le moins est sans hésitation le fait de devoir travailler le week-end, même si nous pouvons nous organiser afin de ne travailler qu'un weekend sur 2 !

• Quel regard portez-vous sur notre commune ?

C'est un petit village très dynamique... nos patients sont très sympathiques et surtout tellement accueillants, on se sent très vite comme à la maison... Le lien qui nous lie à eux est très convivial, on rigole bien ensemble !



LAURA & LAURENT ET LEUR "BOULANGERIE LES 2L"



• Qui êtes-vous ?

Laura ABADIE, j'ai 27 ans et un petit garçon, je suis originaire de Noirétable. J'ai un BTS Hôtellerie Restauration, j'ai travaillé au restaurant du plan d'eau de Noirétable et ensuite à RL Boulangerie. Moi c'est Laurent DOURU, j'ai 52 ans et je suis papa de 3 enfants. Je suis originaire de Bourgogne, mais j'ai vécu 20 ans à Marseille, pour ensuite m'établir en Ardèche 20 ans. Cela fait 8 ans que je suis dans la région. J'ai un CAP Pâtissier. Ma 1ère création de commerce remonte à 1998, je suis donc à ma 4ème création et une reprise ! avec toujours la même envie et la même passion !!!

• Pourquoi vous êtes-vous installé sur Les Salles ?

Nous avions ce besoin de créer encore et encore ... La commune savait que l'on était dans un projet d'installation ... C'est donc tout naturellement que Jean Hervé, le maire, est venu toquer à notre porte pour nous parler des besoins des habitants et de l'attractivité de sa commune. Après les présentations faites, les atouts déterminés et une étude de marché approfondie, nous avons accepté le défi !!!

• Qu'aimez-vous dans votre métier ? Et le moins ?

Notre moteur dans notre activité est la création et la diversité dans nos propositions : offrir un large choix de pains, de pâtisseries et de petites douceurs pour nos clients, tout en restant créatif, c'est un challenge quotidien ! Nous exerçons un métier plein de valeurs, nous travaillons des matières nobles qui viennent de nos terres : le blé pour la boulangerie, le bois pour le four... Le pain est une alimentation ancestrale dans notre pays, : nous faisons tout à la main ! Le plus difficile à vivre dans notre tâche est le manque de lien social, ça paraît paradoxal avec l'excellente relation avec nos clients, mais nous n'avons plus beaucoup de temps pour nous, nos amis, nos passions... Notre amplitude étant désormais au max, nous restons frustrés mais avec plein de projets !

• Quel regard portez-vous sur notre commune ?

Nous reconnaissons la chance que nous avons d'être dans cette commune très dynamique et dans ces locaux, qui n'étaient qu'un garage. Notre aménagement a été simple, pour permettre de proposer un maximum de choix... Les habitants sont exceptionnels : ils ont vraiment joué le jeu à notre arrivée avec plein d'encouragements... Ils sont conciliants, acceptent nos erreurs et reviennent même si nous ne pouvons pas les satisfaire de suite... Leurs félicitations nous font avancer ! Nous sommes persuadés que nous sommes installés là pour de nombreuses années alors nous faisons l'effort de nous familiariser et nous fondre dans la population ... même si retenir tous les prénoms nous est encore difficile (rire) !

LES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



LA VOIE DU CORPS » S'INSTALLE PLACE DE LA MAIRIE

Trois praticiennes qui proposent de revenir à l'écoute du corps, d'en prendre soin et de l'accompagner vers une plus grande vitalité.



Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC), je propose de vous accompagner pour retrouver un juste équilibre dans votre vie. En effet la vision orientale de cette pratique est basée sur le maintien en bonne santé, dans un bon état d'esprit et en harmonie avec son environnement.

La MTC permet de soulager, entre autres, les douleurs chroniques ou les blocages émotionnels en travaillant sur les points d'acupuncture et les différents méridiens du corps. Si vous souhaitez retrouver une meilleure qualité de vie, n'hésitez pas à prendre rdv pour faire un bilan.

Virginie D.V - 07 69 40 88 79 / allam.mtc@gmail.com

Naturopathe spécialisée dans la maladie de Lyme et l'accompagnement au jeûne.

La naturopathie est un ensemble de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques. C'est une approche holistique qui permet de rechercher les causes des dysfonctionnements. Je propose des consultations de bilan et suivi pour toutes problématiques, en plus de la maladie de Lyme.

Lauranne Viseur - Miss Tiques Naturopathe
07.62.87.80.32 / misstiquesnaturopathe.com



Kinésiologue, spécialisée dans la maternité/périnatalité et les difficultés d'apprentissage et émotionnelles des enfants. La kinésiologie est une approche globale qui vise à accompagner vers un meilleur état d'équilibre physique, mental, émotionnel et énergétique. Un test musculaire (manuel et léger) permet le dialogue avec le corps pour identifier les stress et les blocages.

L'équilibration s'inspire en partie de la médecine traditionnelle chinoise et d'autres pratiques (mouvements, visualisation, mouvements oculaires, acupression manuelle...). S'ajoute à ma pratique l'intégration des réflexes archaïques.

Marion Cheucle - 06 84 51 74 13 / noiram@posteo.net

Aucune de ces pratiques ne se substitue à une consultation médicale ni à une ordonnance.

« Un village dans le village », la MARPA du Pays d'Urfé

Le concours Innovation mis en place par la Fédération Nationale des résidences autonomie MARPA récompense chaque année plusieurs projets innovants mis au service de ses résidents et/ou aussi des personnes vivant sur son territoire. Les gagnants ont été récompensés à BOBIGNY, le 11 avril dernier. Les prix 2022 ont été remis par le Président de la Caisse Centrale MSA à Pascale MONAT, Présidente du Conseil d'Administration et à Camille FAFOURNOUX, Responsable de la maison.



- La création d'une « petite boutique » dans la MARPA, ouverte 4 jours par semaine, selon des plages horaires définies, permet aux habitants et résidents de faire leurs courses.
- Grâce à son aménagement intérieur et extérieur des consommations peuvent être prises sur place. Le fonctionnement est géré par une association. Les charges, le local et son entretien sont assurés par la MARPA. L'équipement a été installé par la commune. Une convention tripartite a été signée. Les résidents peuvent s'ils le souhaitent s'investir en qualité de bénévole dans la tenue de cette petite boutique.
- L'animation d'une galerie d'art dans les locaux de la MARPA, située à proximité de la P'tite boutique, est un lieu d'échanges et de culture pour tous, résidents et habitants du village. Elle accueille différents types d'expositions : peinture, photos, reportages...
- La cour de la MARPA ouverte sur le village : un lieu de vie, d'échanges et de rencontres, accessible à tous.
- Un hébergement communal créé et géré par la mairie de ST ROMAIN D'URFE est situé à l'étage du bâtiment. Il accueille les familles des résidents, les touristes de passage et autres. Les occupants de cet espace, sur réservation peuvent partager les repas avec les résidents en salle à manger ou en terrasse.

A l'intérieur ou à l'extérieur l'ensemble immobilier complet, puis le jardin partagé, la salle des fêtes et les jardins potagers tant appréciés de nos jardiniers offrent aux résidents espace et liberté. Bravo pour les productions de beaux légumes !





Les 22 logements de la maison sont occupés et leurs habitants évoluent dans les espaces dédiés aux côtés d'un personnel qui bénéficie régulièrement de formations (méthode MONTESSORI, hygiène en cuisine, sécurité). Quatre stagiaires ont été accueillies au cours de l'année 2023.



Equipe, bénévoles et intervenants extérieurs offrent un planning d'activités variées. De plus, à l'initiative d'Avenir Santé en Pays d'Urfé et soutenus par un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM départemental) des cours d'Activité Physique Adaptée ont été mis en place avec Julien, animateur. Ce professionnel encadre également des résidents pour l'activité marche.

Cette année 3 journées intergénérationnelles en Pays d'Urfé ont été organisées sur le territoire par Guillaume animateur du Centre de Loisirs local, Karine animatrice de l'EHPAD, Camille responsable de la MARPA. Chapeau aux bénévoles de l'ADMR qui font beaucoup autour de ces rencontres gourmandes et amicales et merci aux maires des villages qui reçoivent ces événements.

Bien entendu nous apprécions les échanges avec notre grande sœur la MARPA de ST MARTIN LA SAUVETE et imaginons des contacts avec les dernières nées la MARPA de ST MAURICE EN GOURGOIS et la MARPA de POMMIERS EN FOREZ. Le réseau s'agrandit et prévoit d'accueillir prochainement la MARPA de ST ROMAIN LA MOTTE.

Quatre événements portés par le personnel et des bénévoles, entièrement au profit du fonctionnement de l'établissement ont agrémenté l'année 2023 (théâtre, soirée d'été, concert amateurs « chansons françaises », loto.



A vos calendriers 2024 !

- Soirée chansons le 12 octobre
- Loto le 24 novembre.

<http://marpapaysdurfe.fr>

Page Facebook : Marpa du Pays d'Urfé

Tel 06 59 38 95 24 – 04 87 23 06 53

Les résidents du foyer APAJH Loire « le Collège » vous informent de la vie au foyer pour l'année 2022-2023, une année qui a été riche en événements et activités, sortie, débats divers.

A la fin de l'année 2022 et au début de 2023, nous avons comme les autres années bénéficié des après-midi festifs offerts par l'association « le Collège » : bûche de Noël, fête des rois, carnaval etc.

Il y a eu aussi d'autres sources d'occupation et de réjouissances. En mai, il y a eu la rencontre inter établissement avec pique-nique suivie de promenades et de parties de pétanque. Cette journée a été très intéressante car nous avons pu parler avec d'autres Résidents de nos expériences au sein d'un établissement.



Il a été également proposé le barbecue géant par l'Association des Résidents VEA (Vie Envie et Autonomie). Il faisait très beau et cette journée a été appréciée par tous.

Quant à la fête du foyer en septembre, elle avait pour thème « *Les Mondes et Univers imaginaires* ». Comme chaque année, c'était l'occasion de réunir tous les résidents, les professionnels qui s'en occupent, les familles, les tuteurs, les intervenants extérieurs au foyer et les représentants de l'Association Le Collège.

Fin septembre, à la salle des fêtes de la commune a été proposé par l'APAJH Loire un colloque concernant l'habitat inclusif. Des résidents se sont exprimés sur leur expérience dans les appartements tremplins situés sur la commune de Crémeaux. Ils ont pu faire part de leur évolution et de leur progrès sur le plan de l'autonomie, de la responsabilisation et des différentes tâches qui incombent à ceux qui « habitent » ces deux appartements.

Durant l'été, certains résidents ont pu partir en séjour de vacances adaptées avec différents organismes.

Pour les autres, l'équipe dynamique des animateurs avait concocté un programme alléchant de loisirs et de diverses sorties : visites de différents musées ou châteaux, cinéma dont certains en plein air, pique-niques, excursions diverses, pêche, parties de pétanque, sorties culturelles ou sportives ...



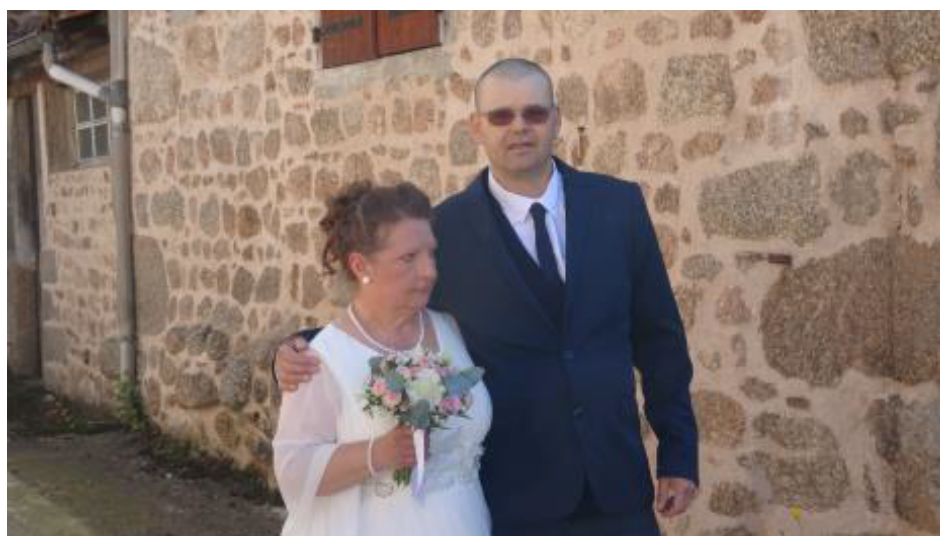
De plus, il faut noter l'organisation de transferts comme par exemple :

- en Alsace pour aller rendre visite à un ancien résident du foyer et les marchés de Noël en Décembre 2022 ;
- Un transfert à Annecy qui a eu lieu en octobre de cette année ;
- Un autre est à venir dans la région parisienne lors des J. O. Paralympiques (en été 2024)

Les résidents ont en général de bonnes relations et de bons rapports avec la commune de Les Salles. Par exemple en fréquentant la médiathèque du village. Ils sont aussi de bons clients pour les commerces du village : le tabac presse où ils s'approvisionnent en tabac et en journaux (je récupère les journaux offerts par l'Association « Le Collège »), d'autres vont boire un petit coup (sans alcool comme il s'entend), les plus gourmands vont à la nouvelle boulangerie.

Merci aux représentant.e.s de la commune qui assistent aux réunions du CVS (Conseil de la Vie Sociale).

Entre tous ces événements est venu se greffer une joyeuse journée pleine de bonheur et de bonne humeur : l'union entre deux résidents du foyer. En effet, Madame Béatrice PERRIN a pris pour époux Monsieur Hondo PASCAL et ensemble ils ont tenu à faire partager leur bonheur avec les autres personnes du foyer. Ce fut une belle journée de juin dont on se souviendra longtemps.



ASSOCIATION LE COLLÈGE

Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH Loire



L'association « Le Collège » créée le 16 janvier 1998 continue de travailler avec les membres du personnel du foyer APAJH « Le Collège ». Ces objectifs se déclinent en collaboration avec l'établissement et les personnes accueillies. L'association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais organise également des animations au foyer.

- **La fête de Noël le 7 décembre 2022**

« Pauline et ses cartons » animait cet après midi. Madame Marie-Hélène LAURENT a enchanté les résidents avec son orgue de barbarie. Les membres de l'association étaient présents - bûches glacées et pétillant ont été appréciés. En cadeau une gourde personnalisée a été offerte à chaque résident.



- **Les galettes des rois le 25 janvier 2023**

Accompagné d'un pétillant, l'après-midi animé par Valérie et Julien qui ont su par leurs chansons et leurs mimes faire participer les résidents qui ont dansé une bonne partie de l'après midi.



- **Le carnaval et ses bugnes le 1er mars 2023**

Nous avons pu assister à cet après midi où les déguisements et chansons ont ravi les résidents.

- **La fête des résidents le 9 septembre 2023**

Une très belle journée ensoleillée, résidents, famille et amis se sont retrouvés, tout d'abord autour d'un apéritif servi sous les arbres dans la cour et ensuite un repas servi cette année dans la salle de restaurant en raison des fortes chaleurs. Quelques membres de l'association étaient présents.



Les réponses aux projets proposés soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validés en 2022 et mis en œuvre dans l'année 2023 sont :

- Art - Sème - Médiation animale - Equitation adaptée - Gym douce - Animation musicale - Transfert à Annecy - La Ferme des Tous Minis
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires : Le Progrès, La Gazette,
- Le Pays Roannais, Femme Actuelle...

A venir la fête de Noël le 13 décembre 2023. Comme les années précédentes un cadeau sera offert à chaque résident.

La représentation de l'association : Le CVS (conseil de la vie social), membre de droit au Conseil d'administration de l'APAJH Loire. Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues par l'association lui permettent de mettre en œuvre ses projets.

LE CLUB DU JEUDI



En décembre 2022 sans compter la bûche de Noël qui nous est offerte par le CCAS, nous avons décidé de nous retrouver avant les fêtes de Noël autour d'une bonne table, c'est le Domaine de la PLAGNETTE qui a été choisi. Nous avons terminé l'après midi dans une très bonne ambiance.

Depuis la rentrée de septembre, nous nous retrouvons chaque jeudi après midi non plus à la Salle des Associations, mais dans une salle de l'ancien presbytère qui nous a été attribuée par la mairie.

Cette salle a été aménagée afin que nous puissions continuer d'une part à nous retrouver pour jouer aux cartes et jeux de société et d'autre part de prendre un café autour d'un gâteau moment très convivial.

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans sont invitées à venir nous rejoindre. Il s'agit d'un moment de détente et de convivialité, l'occasion de passer un bon moment ensemble en toute amitié.



Les moments forts sont :

- Noël, galettes et bugnes, sans oublier les anniversaires.

Cette année Tonia, notre doyenne a fêté ses 90 ans, gâteaux et champagne ont terminé cet après midi. Une plante lui a été offerte.

Au mois de juillet avant la trêve du mois d'août, nous nous sommes réunis chez NICOLAS et avons eu le plaisir de prendre le repas très apprécié de tous sur la terrasse arrière, moment très agréable.

Au mois de décembre avant la trêve de fin d'année un repas est prévu comme l'an dernier et à ce jour le lieu n'est pas encore choisi.

BONNE ANNEE à TOUS !



LE COMITE DES FETES



Un Nouveau Chapitre S'ouvre au Comité des Fêtes ! Le 20 janvier 2023, le Comité a traversé une transition marquante avec le départ du président emblématique Florent, en fonction depuis 2015.

C'est l'occasion de saluer et remercier Florent pour son engagement exceptionnel au sein de l'association, tout en accueillant chaleureusement les visages qui vont guider le Comité vers de nouveaux horizons. Avec la nouvelle équipe, de nombreuses manifestations ont eu lieu toute l'année !

Un grand merci à Florent, président dévoué depuis 2015

Florent Meunier a été le visage et l'âme du Comité pendant ces huit dernières années. Son dévouement sans faille, sa vision inspirante et sa capacité à mobiliser les membres ont grandement contribué à l'épanouissement de l'association. Nous tenons à le remercier du fond du cœur pour son service exceptionnel et les nombreuses réalisations accomplies sous sa direction. Son héritage restera ancré dans l'histoire du Comité. Néanmoins, il reste membre de l'association pour continuer l'aventure.

Avec le départ de Florent de la présidence, c'est Mylène Faye et Ervan Mosnier qui prennent les rênes en tant que co-présidente et co-président. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs nouvelles responsabilités. Leur énergie fraîche, leurs idées novatrices et leur passion pour la mission du Comité sont des atouts précieux pour l'avenir de notre association.

Le bureau est donc composé ainsi :

- CO-PRÉSIDENTE et CO-PRÉSIDENT : FAYE Mylène et MOSNIER Ervan
- VICE-PRÉSIDENT : ALLARD Aurélien
- TRÉSORIER : OSSEDAT Quentin
- TRÉSORIER ADJOINT : DUROUX Kévin
- SECRÉTAIRE : OSSEDAT Maxime
- SECRÉTAIRE ADJOINT : PEURIERE Joakim



Encore une belle année 2023

La 20ème édition du loto, qui s'est déroulée le 25 février a attiré une affluence record, témoignant de l'attachement de chacun à cette tradition ancrée. Au milieu de l'excitation palpable, Laura Mialhe de Noirétable a remporté le gros lot. Les gagnants étaient nombreux, répartis sur Les Salles mais également dans les environs proches, renforçant le caractère fédérateur de notre événement annuel.

Cette année 2024, nous vous promettons de belles surprises pour la 21ème édition du loto. Pour ne rien manquer de cette occasion, marquez la date du 24 février dans vos agendas !

Le 25 mars, la salle des fêtes a été le théâtre d'un événement remis au goût du jour : le bal ! L'atmosphère vibrante a été instaurée par une musique entraînante, créant ainsi le cadre idéal pour une soirée festive. Cet événement a offert aux jeunes des villages voisins une opportunité de se retrouver, de danser et de partager des moments de joie dans une ambiance conviviale.



Bienvenue aux Nouveaux Visages

Le renouvellement se poursuit avec l'accueil de plusieurs nouveaux membres, apportant une diversité de compétences, d'idées et d'expériences. Nous saluons chaleureusement Élodie, Manon (qui fait son retour), Baptiste, Sidoine, Amélie, Noémie, Amélie, Pauline, Marie-Line et Jeanne-Lucie. L'effectif se porte désormais à 21 membres avec le départ de Lisa.

Ensemble, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis, à explorer de nouvelles opportunités et à continuer de servir notre communauté avec passion et engagement. Cette année n'a pas été en reste avec de nombreuses manifestations qui ont eu lieu.

LE COMITE DES FETES



Le 15 avril, une trentaine de personnes s'est aventurée à Ardes-sur-Couze pour une sortie d'une journée au Parc Animalier. Malgré une météo capricieuse, l'événement a réuni des participants enthousiastes et a créé des souvenirs partagés entre tous.



Puis le grand week-end de la Fête a débuté par la traditionnelle tournée de brioches chez l'habitant le samedi 24 juin ; une expérience chaleureuse ! Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont ouvert leurs portes avec générosité.

Le samedi 1er juillet s'est ouvert avec un concours de pétanque malgré un ciel peu engageant. Pas moins de 32 doublettes ont rivalisé sous un temps incertain. La soirée s'est poursuivie avec une ambiance festive dans le bourg, où un karaoké a été organisé. La retraite aux flambeaux, accompagnée par la Band'a Gillou, a illuminé la nuit avant que le feu d'artifice de la municipalité n'éclate dans un spectacle de lumières éblouissant. Enfin, pour clôturer la soirée, un bal gratuit a été offert, scellant ainsi cette journée mémorable de célébration villageoise.



Le dimanche 2 juillet a débuté par un spectacle matinal des plus insolites : la désincarcération de Jérémy par les pompiers de Noirétable, une démonstration impressionnante qui a su captiver le public. L'atmosphère joyeuse a perduré avec l'apéritif généreusement offert par la municipalité, suivi d'un repas convivial mettant en vedette un jambon madère. La Band'Ana 63 a ajouté une touche musicale entraînante, accompagnant les 330 repas vendus.

Cependant, le moment phare du week-end était sans conteste le spectacle d'hypnose qui a pris place sur la place de la mairie. Cet événement, rappelant les souvenirs de la prestation d'André Revol en 1993, a suscité des éclats de rire dans le public. Le président Ervan, et d'autres membres du public, ont été sous l'influence de l'hypnotiseur, créant des moments mémorables.

Le samedi 7 octobre a été marqué par une soirée animée lors de la Fête de la Bière, mettant en vedette le groupe de reprise Undercover. L'atmosphère festive a été accentuée par le plaisir de déguster une délicieuse choucroute garnie. Bien que le nombre de repas ait connu une légère baisse, la fréquentation a été remarquable au niveau des entrées, soulignant l'attrait de cet événement.

Enfin, le samedi 25 novembre a offert une sortie bien méritée aux membres dans la région stéphanoise. Une partie de laser game en duo et un quizz façon jeu télé ont ravi les participants. La soirée s'est conclue en beauté autour d'un repas convivial au restaurant.

Nouvelles perspectives avec un comité plus jeune et tout aussi dynamique

Avec le nouveau bureau et les nouveaux membres, le Comité se tourne vers l'avenir avec optimisme. Des projets sont déjà en cours de planification. Alors venez participer avec nous et prenez place lors de l'Assemblée Générale du Comité, le vendredi 19 janvier 2024 à 20h30 à la Salle des Associations ! Pour les mois qui viennent, notre programme est déjà bien dessiné :

- Samedi 24 février : Loto
- Samedi 20 avril : Bal
- Printemps : Voyage sur plusieurs jours
- Samedi 6 et dimanche 7 juillet : Fête Patronale
- Samedi 5 octobre : Fête de la Bière

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



LE SOU DES ECOLES

L'effectif pour cette année 2023 est de 62 élèves sur l'ensemble des 3 communes du RPI de la TPS au CM2, soit 48 familles.



A chaque rentrée scolaire, l'assemblée générale du sou des écoles est organisée. Le bureau a été réélu suite à la démission de Cécile Verdier (vice trésorière) et Caroline Chaux (vice secrétaire). Nous avons revoté le bureau qui se compose maintenant de :

- **Co présidentes** : Mme Hill Diaz Jennifer et Mme Dalliere Marion
- **Trésorière** : Mme Félix Julie
- **Trésorière adjointe** : Mme Faye Elodie
- **Secrétaire** : Mme Butin Sylvie
- **Secrétaire adjointe** : Mme Verdier Amélie



Nous vous rappelons que le bureau du sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles, et c'est pourquoi nous tenons à souligner une implication des parents de chaque commune ainsi que des 3 municipalités qui nous apportent un soutien permanent. Nous les remercions chaleureusement.

L'objectif majeur de notre association est d'apporter un soutien permanent au corps enseignant, en plus des municipalités afin de soutenir toutes les sorties pédagogiques pour l'ensemble des enfants des 3 écoles du RPI. C'est une valeur qui nous tient beaucoup à cœur et à laquelle nous sommes tant attachés. C'est une richesse que nous voulons maintenir pour l'avenir de nos, de vos enfants, de votre ruralité.

Afin de réaliser quelques gains le sou des écoles a décidé d'innover cette année en proposant une vente de boissons (vins et bières), sa traditionnelle vente de cakes maintenue, et une tombola sur la fin d'année avec de nombreux lots. Nous profitons pour remercier la participation de tous nos locaux pour leurs dons. Le sou des écoles a pu tenir un stand au marché de Noël de Champoly et organiser un repas au mois d'avril sur le thème de l'Italie dans une ambiance chaleureuse qui a remporté un grand succès avec ses lasagnes. Les enfants ont participé activement à la décoration de la salle.

Les fonds récoltés ont permis d'une part de financer les sorties de fin d'années :

- Bussières et Cottance pour les élèves de Chausseterre et Les Salles où ils ont visité un atelier de tissage et une ferme d'alpagas pour ainsi ramener de précieux souvenirs fabriqués par leurs soins ;
- à Lyon pour les élèves de Champoly qui ont pu visiter le musée de la Résistance et participer à un atelier de construction au centre Kapla.

LE SOU DES ECOLES



D'autre part, la participation à l'école et cinéma a pu être reconduite, des livres et jeux achetés pour les 3 écoles, les calculatrices offertes au CM2 pour leur entrée au collège et d'autres encore.



Les enfants ont pu partager des moments de convivialité et d'échange tous ensemble notamment lors du repas de Noël organisé à la salle des fêtes de Chausseterre. L'ensemble des élèves du RPI a pu assister à un spectacle. Afin de rendre ce moment magique le Père Noël a fait son apparition et a remis à chaque école des cadeaux, et offert un œuf en chocolat à tous les enfants.



La fête de l'école sur le thème des contes a pu réunir le corps enseignant, les élèves et leur entourage à la salle des fêtes de Champoly. Notre association a tenu à remercier l'ensemble des équipes qui accompagne nos enfants (instituteur, employés municipaux, les accompagnants à la cantine, dans les navettes, AESH, bénévoles) durant l'année scolaire, en leur offrant à tous un présent. La soirée s'est terminée par la dégustation, en plein air, de mets préparés par les familles.

Le sou des écoles est actif et s'implique énormément pour maintenir notre RPI. Car nous vous rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait.

Notre souhait est de maintenir ce dynamisme dans chaque village d'années en années en proposant des actions et projets innovants en osmose avec le corps enseignant. L'ensemble du sou des écoles remercie toutes les personnes qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI.



NOUS VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2024.



Une nouvelle année s'achève et nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2024. De notre côté, l'année écoulée fut riche et dense et voici le moment de vous la présenter.

Tout d'abord l'année 2023 marquait le début des festivités du cinquantième anniversaire du club. Nous avons débuté par l'édition et le passage chez vous d'un calendrier rassemblant les différentes équipes des décennies écoulées. Puis nous nous sommes tournés sur la préparation de la journée du 10 juin 2023 qui marquait la célébration de cet anniversaire.

Avant de revenir sur cette journée, nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées pour la préparation mais aussi tous les participants à cette journée sans oublier la mairie pour la réfection de la pelouse pour cette occasion.

C'est donc le samedi 10 juin 2023, sous le micro climat des Bataillouses qui a miraculeusement échappé aux averses tombées partout autour que nous avons pu fêter cet anniversaire. Sur la matinée, 4 équipes U40 rassemblant bon nombre d'anciennes gloires du club qui ont rechaussé les crampons pour l'occasion se sont affrontées.



Sur le début d'après-midi, nous mettons à l'honneur le foot féminin qui se développe de plus en plus sur les alentours avec trois équipes (St Martin la Sauveté, US Urfé et US Perthuis). De jolies rencontres et une bonne ambiance sur ce tournoi à 3 équipes.



Pour finir et afin de clôturer cette journée placée sous le signe du ballon rond, nous avons un tournoi senior de 8 équipes : St Julien la Vêtre, Cezay, St Martin la Sauveté, US Pethuis ainsi que plusieurs équipes composées d'anciens joueurs du club et une équipe actuelle.

En complément de ces tournois, nous avons pu servir sur le temps de midi 350 repas de jambon à la broche. Ainsi que la mise en place d'un snacking pour la fin de journée et la soirée.

En début de soirée avant la retransmission de la ligue des champions sur un écran, nous avons honoré les bénévoles du club. Notamment les femmes « de l'ombre » qui effectuent un travail que l'on ne voit pas mais qui sont indispensables à la vie du club. Jean-Yves Villeneuve qui quitte la présidence après de nombreuses années fut lui aussi honoré par la médaille d'honneur de la délégation du roannais.

Nous avons ensuite observé un moment de recueillement symbolisé par un lâché de ballon pour toutes les personnes qui auraient aimé participer à cette journée et qui nous ont malheureusement quitté.

La soirée s'est conclue par un bal en plein air où bon nombre de personnes avait encore de l'énergie malgré une journée dense et riche en émotion.



Pour conclure sur ce temps fort de l'année, nous avons accueilli près de 1000 personnes en cumulé sur la journée signe que ces moments de retrouvailles et de convivialité sont appréciés par tout le monde. Nous pouvons donc nous donner rendez-vous dans 5 ans, pourquoi attendre 10 ans quand on voit la réussite et le bonheur que cela apporte.

Voici un résumé de nos autres manifestations de l'année :

- Le dimanche 15 janvier 2023, nous organisons à la salle des fêtes de Les Salles la désormais traditionnelle journée tripes, pour la première fois depuis quelques années maintenant dans des conditions normales. Nous avons eu grand plaisir à recevoir et préparer près de 400 repas toujours dans une ambiance très chaleureuse.
- Le samedi 11 février 2023, notre concours de belote organisé dans la salle des fêtes de Chausseterre rassemblait 48 doublettes. Ce sont Fabienne et Hélène BUTIN qui ont triomphé devant Pierre JACQUET et Pierre-Louis PETIBOUT. De leur côté, les perdants ont pu se reconforter avec un lot de consolation et repartir le cœur réchauffé par une délicieuse soupe à l'oignon.

D'un point de vue sportif, le bilan fut plus mitigé.

L'équipe première évoluant en D4 comme l'année passée a eu des résultats en dents de scie en alternant des gros matchs contre les équipes les mieux classées du championnat et des contre-performances. Elle finit donc au milieu du classement pour cet exercice 2022-2023.



En ce qui concerne l'équipe 2 qui évolue en championnat D5, l'année fut plus difficile mais les joueurs progressant sans perdre espoir ont pu finir la saison sur de bons résultats ce qui est de bon augure pour la suite.



L'assemblée générale réalisée le 4 août 2023 a reconduit le bureau existant pour une nouvelle année. Pierre-Louis PETIBOUT conserve sa place de président, Jérémy BECHE vice-président, Robin BUTIN secrétaire, Mathias PETIBOUT secrétaire adjoint, Anthony MICHELGRAND trésorier et Marie VILLENEUVE trésorière adjointe.

Nous vous donnons donc rendez-vous cette année dès le 28 janvier 2024 pour la journée tripes à la salle des fêtes de Les Salles. Le concours de belote qui se déroulera le samedi 23 mars aura lieu à la salle des fêtes de Chausseterre et enfin nous concluons la saison par notre journée jambon à la broche le dimanche 9 juin 2024.

En vous souhaitant nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Sportivement.

Le bureau de l'ASCLS

FOOTBALL CLUB DES BOIS NOIRS



Le Football Club des Bois Noirs poursuit sa marche en avant !

Le Football Club des Bois Noirs (FCBN) a connu une nouvelle fois une belle saison sportive. Le club comptait en 2022/2023 pas moins de 220 licenciés répartis des catégories U7 à U18. Une section U40 a vu également le jour. Deux équipes ont été créées et elles ont évolué respectivement dans le secteur Roannais et Forez. Au niveau sportif, les résultats ont été au rendez-vous avec notamment une belle 4ème place pour les U15 en 2ème division et un bon parcours pour les deux équipes U13. Le club a organisé ses traditionnelles manifestations avec notamment son loto en janvier, sa matinée tripes en avril et ses tournois (U7, U9, U11 et U13) en juin.

L'ensemble de ces activités a connu un vif succès. La nouveauté cette année est venue d'un déplacement pour une équipe U13 et deux équipes U18 au Grau-du-Roi dans le Sud pour disputer un tournoi national. Un car complet a fait le déplacement dans une ambiance de feu. Les jeunes se rappelleront de ce week-end où ils ont pu rencontrer des équipes venues de toute la France. Le club espère poursuivre cette expérience chaque année afin de terminer en beauté les compétitions.



La nouvelle saison a débuté avec la journée d'accueil en septembre à Saint-Just-en-Chevalet. Le nombre de licenciés est toujours aussi important avec à ce jour 235 licenciés (un record) recensés au sein du club. Plusieurs nouveautés sont à noter cette année. Les entraînements des U7, U9, U11 et U13 s'opèrent sur le terrain des Bataillouses aux Salles tous les mercredis. Ils sont gérés par David Raillard, licencié au Roannais Foot 42. Ce dernier est diplômé et apporte ainsi toutes ses compétences aux jeunes joueurs. Il est bien sûr épaulé par les dirigeants du club. Le succès est au rendez-vous avec la présence d'un maximum de licenciés toutes les semaines.

Les différentes catégories progressent car le club dispose cette année d'une équipe U15 en Division 2. Les U18 joueront en Division 3 et espèrent jouer le haut du tableau. Les autres catégories sont également en pleine progression et ne manqueront pas de ramener des résultats positifs tout au long de la saison. Une mention spéciale est à attribuer aux U40. Une seule équipe a été engagée cette saison mais les succès sur le terrain mais également en dehors sont au rendez-vous.



BASKET CLUB



Quelques mots sur la saison 2022-2023 : les jeux de maillots blancs ont été renouvelés, nous remercions les sponsors : ATMS, Boucherie GOYON, ETS CROZET, Garage des Rivières et MOIS Construction d'avoir contribué au projet.

En ce qui concerne les manifestations : 205 repas sur place ont été servis pour la soirée dansante. Le club a été retenu pour organiser le plateau du « baby basket » au mois de janvier, 80 enfants de 5 à 7 ans étaient présents. Nous n'avions pas organisé un tel événement depuis 2015 et nous en sommes satisfaits.

La finale du championnat D3 a été jouée le 18 juin 2023, nos U18 ont ramené la coupe, les supporters se sont déplacés en nombre pour encourager les filles.



LA CATÉGORIE U18 CHAMPIONNE D3

Cette fin de saison est également marquée par le départ en retraite de notre entraîneur Alain DADOLLE qui, depuis de nombreuses années œuvrait à la réussite de nos équipes, mais aussi à l'arbitrage. Nous le remercions pour toutes les années passées au sein de notre club.

Pour cette saison 2023-2024, le club compte environ 120 licenciés des catégories baby à loisirs. Neuf équipes sont engagées en compétition. PETITE NOUVEAUTÉ : Nous avons le plaisir de voir se créer une équipe sénior masculine. N'hésitez pas à venir les rejoindre !

Au niveau des manifestations, un tournoi 3x3 a été organisé en septembre, bilan très positif pour une première dans ce genre de manifestation. Le basket a poursuivi sa traditionnelle vente de brioches qui se déroule le week-end du 17-18 novembre 2023. La soirée dansante très appréciée de tous ne sera pas reconduite. Des repas à emporter seront organisés au printemps.

A NOTER : Nous fêterons fin août les 30 ans du club, le programme sera communiqué au cours de la saison.

Pour suivre la vie du club, n'hésitez pas à vous abonner aux pages Facebook et Instagram du BCN. Le bureau pour l'année 2023-2024 est constitué de :

Présidente : Charlotte FOURNIAL

Vice-présidente : Angélique LOUP

Trésorière : Alexandra MARCHAND

Trésorière adjointe : Cécile SEIGNOL

Secrétaire : Pauline BERTHET

Secrétaire adjointe : Lisa COUAVOUX

Le bureau comprend également plusieurs membres actifs.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des entraînements, des matchs et des arbitrages.

VTT BOIS NOIRS



- **Espace VTT :**

Contrairement à l'année précédente, c'est sous un week-end ensoleillé que s'est déroulé la 21ème édition de la « Bois Noirs Oxygène » à ARCONSAT, randonnée VTT labellisée « RANDO d'OR » depuis 8 années consécutives (parmi 12 dans toute la France). Cette année les participants sont venus en nombre de l'ensemble de l'Hexagone pour s'élancer sur les 8 circuits de randonnées allant de 8 à 100km et sur le circuit d'Enduro dont le départ était situé au Col de la Charme.

La veille, sous une fin de journée radieuse, ce sont 33 pratiquants, principalement des VTT à assistance électrique, munis de leurs éclairages, qui se sont élancés dans les environs sur la sortie gratuite semi-nocturne, encadrés par les membres du VTT Club des Bois Noirs.



Une fois de plus l'excellent travail des quelques 80 bénévoles mobilisés pour l'occasion aux inscriptions, aux ravitaillements, au débalisage et autres, véritable fer de lance d'une bonne organisation, à ravi l'ensemble des participants dont certains découvraient les parcours finement tracés au cœur des Bois Noirs.

A savoir, c'est la commune de CHAMPOLY, dominée par l'emblématique château des « Cornes d'Urfé » qui accueillera la 22ème édition de la « Bois Noirs Oxygène » les 29 et 30 juin 2024.

Anthony Voltaire contrôleur de la Fédération Française de Cyclisme est venu le 29 septembre contrôler notre Espace VTT afin de vérifier que l'offre proposée aussi bien auprès des pratiquants locaux, occasionnels ou bien des touristes de passage reste de qualité. Il a roulé sur le circuit N°64 qui relie Noirétable au Col de la Loge et il est ensuite allé jusqu'au Col du Béal pour vérifier le balisage des circuits N°60,61, 62, 63 et 65.

Il a ainsi pu contrôler les points de départ de Noirétable, du Col de la Loge et du Col du Béal. Les 3 points de départs ont été validés conforme aux exigences de la F.F.C. ainsi que le balisage de tous les circuits empruntés. En amélioration, il nous a suggéré de rajouter des postes de réparation et des points de recharge VTT à Assistance Électrique sur quelques points de départ stratégiques. Nous avons obtenu l'excellente note de 185/200 et le Label 2024 est reconduit.



A la demande de Vichy Communauté, L'Espace et le VTT club étaient présents à l'arrivée de l'étape de Paris Nice à La Loge des Gardes. Nous avons créé un parcours d'initiation pour les enfants et les jeunes de l'école VTT ont proposé des démonstrations de Trial très appréciées du public.

Notre association continue à être représentée auprès des acteurs du tourisme dans le cadre de la fusion avec les Espaces VTT / FFC Ambert-Crêtes du Forez, l'Espace VTT / FFC Vichy Montagne Bourbonnaise et le nouvel Espace VTT / FFC Montagne et Plaine en Roannais avec pour point d'orgue le tournage de l'émission Dr GOOD, avec Michel CYMES au côté de Clément BEGON, encadrant VTT bénévole au Col du Béal.

La vidéo, diffusée sur les réseaux sociaux début Avril a comptabilisé plus de 300 000 vues !

Indéniablement un magnifique support pour booster notre Espace VTT mais surtout « Destination Grand Air » le plus grand Espace VTT-FFC de France à ce jour.

Pour la 3ème année consécutive, Destination Grand Air était présent pendant quatre jours sur le salon du Roc d'Azur à Fréjus.



VTT BOIS NOIRS



- **VTT Club :**

École VTT => cette année nous avons 25 enfants de 8 à 16 ans qui ont participé aux sorties encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés, les jeunes riders, sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours composant l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés. Une initiation au trial et à l'orientation ainsi qu'une découverte de la compétition en cross-country et en descente sont également proposées.

Certains d'entre eux ont participé au Trophée Régional du Jeune Vététiste lors des épreuves de Pommiers (69), Bard (42), Irigny (69), Champdieu (42), Laprugne (03), Super Besse (63) et Savigneux (42) permettant ainsi de se mesurer aux concurrents issus des autres clubs de la région AuRA.

Un bilan intéressant avec 2 podiums à Bard, une victoire et un podium à Champdieu, trois quatrièmes places lors de la descente à Laprugne et deux quatrièmes places à Savigneux.

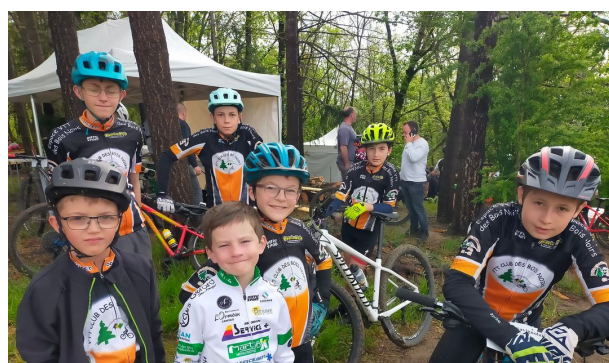


Félicitations à nos coureurs Blaise PIERREGROSSE, Noa CHARNEAU, Louca GARIBBO, Valentin SERVIT, Thibo et Léo BISSON, Charlie, Thomas et Colin BEGON.

Soulignons la très belle performance Nolan DAJOUX qui, après avoir remporté la coupe AuRA 2022 de descente VTT en Cadets, termine second cette année en catégorie Juniors après avoir disputé toutes les manches.



VTT Club => Côté adultes, Christian RONZIER et Stéphane BLIN ont participé début Juillet à « la MB Race » (course VTT la plus difficile au monde), depuis Megève, classée Coupe du Monde Ultra VTT, et Alex MONTRAYNAUD s'est frotté à cette occasion aux meilleurs enduranceurs français lors de cette même épreuve



Infos: www.boisnoirs.fr et <https://destinationgrandair.com/>

ESPACE VTT-FFC DU « MASSIF DES BOIS NOIRS »

Chez Mr Jean Luc DUBIEN

11, Rue des Lilas 42440 Noirétable

www.boisnoirs.fr

Tél : 06 73 24 07 49

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LES SALLES



Encore une saison de chasse qui se termine. 2022 - 2023 fut une bonne année cynégétique pour nous tous. La traditionnelle tripe du mois d'avril a battu des records avec plus de 700 personnes. Nous vous remercions tous pour cette belle réussite, que nous allons bien-sûr reconduire l'année prochaine.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir deux nouveaux jeunes chasseurs parmi nous : Baptiste Michalet et Lyssandre Girardet. Que Saint Hubert les récompense cette année... Pour cette saison, le bureau reste inchangé :

- Président : Ludovic MEUNIER
- Vice-président : Pascal MICHALET
- Trésorier : Jean David SELSELET
- Secrétaire : Anthony ROUX
- Membres actifs : Guy MEUNIER, Bernard OSSEDAT, Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON

Date à retenir, la tripe : le Dimanche 7 Avril 2024.

Donc tous à vos agendas et nous comptons encore sur vous.... La société de chasse Communale vous souhaite une très belle année 2024.



PAR LUDOVIC MEUNIER

LES JEUNES AGRICULTEURS



Le 3 septembre 2023, le GAEC Michalet de Goutoule a été le théâtre du Concours Cantonal de Labour organisé cette année avec brio par les Jeunes Agriculteurs. Un événement qui a réuni passion, compétition et convivialité.

La participation a été importante avec 303 repas servis dans une atmosphère festive renforcée par la compétition amicale et l'énergie positive des participants. Le jeu de l'estimation du poids d'une génisse a ajouté une dose d'excitation. Bravo à Léa Gogolewski pour sa victoire et à Stéphane Duroux pour sa deuxième place. La génisse, pesant 84.770 kg, a été au centre de prédictions astucieuses et de rires partagés. Téó Labouré a émergé en tant que champion du concours de labour, démontrant son savoir-faire et son habileté.

Face à la diminution du nombre de jeunes agriculteurs, les Jeunes Agriculteurs du canton sollicitent de plus en plus les villages voisins pour assurer la pérennité de cet événement emblématique. La présence et le soutien de chacun sont essentiels pour préserver nos traditions agricoles.



Camille Balichard, en tant que président, et Alexandre Pasquet, trésorier, ainsi que tous les membres des Jeunes Agriculteurs, sont déjà en quête d'idées novatrices pour les prochains concours. Ils cherchent à rendre chaque édition encore plus captivante et mémorable.

En clôture, nous souhaitons à tous une excellente année 2024, pleine de prospérité et de réussite dans les exploitations agricoles. Le Concours Cantonal de Labour continuera d'être un événement phare, grâce à l'engagement indéfectible de la communauté agricole locale.

BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89

Son étude, le chantier de construction et l'impact sur notre commune.



Le mois de juin 2024 marquera le 40^{ème} anniversaire de la mise en service du tronçon d'autoroute qui traverse notre commune. L'étude, la réalisation et l'exploitation de ce ruban d'asphalte constituent un évènement majeur dans l'histoire de notre village. Nous allons examiner les prémices du projet, l'aventure de la construction et les retombées de cette voie de communication sur la vie des habitants des Salles.

- 2000 ans, même raisonnement...

Si nous ne connaissons pas exactement la date et les circonstances de la naissance de notre village, nous savons que celui-ci est fort ancien. Une des raisons de son développement est sans aucun doute le passage de la voie romaine allant de Lyon à Bordeaux. Idéalement positionné à l'endroit le plus facile pour passer l'obstacle des Monts du Forez séparant le Lyonnais et l'Auvergne, notre village a pu en tirer maints avantages.

Quelques siècles plus tard, les concepteurs du projet d'autoroute visant à relier les mêmes villes de Lyon et de Bordeaux ont eux aussi suivi la même logique que les experts romains en décidant que le passage d'un axe autoroutier par notre territoire était le plus pertinent pour passer de Forez en Auvergne.

Le cadre du projet est donné en septembre 1975 par le Président de la République de l'époque : Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci présente son « programme de développement du Massif Central » et en officialise la première étape : l'autoroute Saint-Étienne - Clermont-Ferrand. La construction de cette autoroute initialement baptisée B71, puis A72 est confiée à ASF, Autoroutes du Sud de la France qui devra prendre en charge la totalité du financement, moyennant l'installation d'un péage sur la future liaison.

Dès mars 1977, un premier tronçon est inauguré entre Chabreloche et Thiers, suivi en novembre 1978 de la section Clermont-Ferrand -Thiers. En juin 1984, notre village voit passer les premières voitures sur l'autoroute avec la mise en service de la section Chabreloche- Feurs. En mars 1985, l'ouverture de la section Feurs- St Etienne finalise la liaison complète entre St Etienne et Clermont Ferrand. Ces 123 kilomètres d'autoroute, dont une quarantaine en zone de montagne vont permettre de diviser par deux le temps de trajet entre les deux villes.

Le point culminant du tracé est le col de Cervières, à 806 mètres d'altitude, faisant de l'A72 une des autoroutes à péage les plus hautes de France. Durant les phases de terrassement et de création des chaussées, plus de 1000 personnes vont être mobilisées. Par la suite, l'A72 va être suivie par la construction de l'A71 vers Bourges et de l'aménagement de l'A75 vers Montpellier. La démarche d'ouverture du Massif Central s'est continuée avec l'A89 reliant Balbigny à Lyon. Lorsque la liaison complète de Lyon à Bordeaux a été achevée, la section de l'A72 entre Clermont-Ferrand et Balbigny a été rebaptisée A89.

Aujourd'hui, le trafic moyen autoroutier sur notre commune est de l'ordre de 25 000 véhicules / jour.

Le linéaire de l'A 89 sur la commune des Salles est de 4,4 km avec 3,8 km entre Bareille et les Fialins et 600 m au niveau de Brissay dans la vallée de la Durolle. La réalisation de cette autoroute ainsi que la création d'une sortie proche du village nous permettent aujourd'hui de nous rendre à Lyon en 60 mn, à St Etienne en 45 mn et à Clermont Ferrand en 30 mn.



Le village des Salles et l'autoroute A89

BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



- Les prémices du projet autoroutier

C'est en 1971 que commencent de circuler aux Salles les premières rumeurs sur le passage possible d'une autoroute reliant St Etienne à Clermont Ferrand. Dès 1972, le sujet du passage de l'autoroute dans la région est régulièrement évoqué lors des séances du Conseil Municipal avec en trame de fond, la crainte de ne pas disposer sur le canton de Noirétable d'un accès à cette autoroute. A cette époque le projet est encore flou et on ne sait pas très bien où va passer exactement cette fameuse autoroute.

Le 26 novembre 1973, lors d'une réunion des élus à Montbrison, le responsable du Service d'Etude des Autoroutes déclare : " Sur les 3 tracés proposés pour le franchissement des Monts du Forez, celui passant par Cervières semble devoir être retenu car son prix de revient est moins élevé et il présente une solution intermédiaire du point de vue des altitudes". Les choses se précisent...

En mai 1975, les premiers plans sont présentés en mairie, il est désormais certain que l'autoroute passera sur notre commune, mais son positionnement précis doit faire l'objet d'études complémentaires. Des sondages géologiques sont réalisés et des repères topographiques sont placés en divers endroits. Les éléments recueillis vont permettre d'affiner l'étude du tracé pour converger vers le tracé définitif.

Le tracé traverse la commune sur une longueur importante et l'installation d'une aire de repos est envisagée. Le Conseil de l'époque manifeste alors son inquiétude et exprime la crainte d'une perte d'habitants pour la commune tout en exprimant le vœu que l'aire de repos soit construite ailleurs que sur une zone agricole. En mars 1976, le maire Charles Pilonchery est informé par le Préfet de la Loire de la possibilité de voir s'ajouter deux infrastructures supplémentaires, à savoir, un échangeur ainsi qu'un point d'appui pour la viabilité.

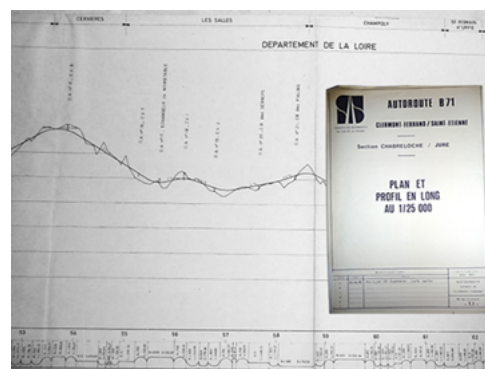
Pour l'échangeur, deux possibilités sont étudiées. Soit le placer à 4 km au Nord Oust de Noirétable au niveau du croisement de l'autoroute avec la RN 89 dans la vallée de la Durolle, ou alors à 5 km au Nord Est de Noirétable, sur la commune des Salles. Au final, c'est cette dernière solution qui sera validée par Robert Galley alors ministre de tutelle malgré la préférence ouvertement affichée par certains responsables politiques locaux influents qui auraient souhaité le voir se réaliser dans la vallée de la Durolle.

Les premières réunions d'information des habitants vont être organisées à partir de mai 1976. Il fallait en effet rassurer et calmer les esprits à la suite de toutes ces officialisations. Dans le village, chacun avait bien perçu dès cette époque que toutes ces réalisations allaient avoir un impact important sur sa vie jusque-là bien tranquille. En mars 1977, afin de gérer au mieux les conséquences du projet à l'échelle locale, la municipalité crée une commission "Autoroute". Les membres en sont : Julien Morillac, Raymond Duroux, Marcel Michalet, Joseph Tamet et André Godard.

Dans son sillage, le chantier autoroutier va entraîner d'autres projets secondaires mais tout aussi impactant : réalisation de nouvelles routes d'accès, notamment la route départementale 53 de Noirétable à St Just en Chevalet ainsi que la route de Chausseterre ; création de nouveaux chemins, détournement de rivières ; modification des réseaux d'eau et d'électricité, réouverture de la carrière des Fialins ...



Vue depuis La Cure avant les travaux – Octobre 1980



BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



- L'aventure de la construction

Les études de détail sont achevées en juin 1977. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est validée par Raymond Barre Premier Ministre le 17 janvier 1979. L'enquête parcellaire qui consiste à identifier et informer les propriétaires qui vont être expropriés est lancée en juin 1980. Au total, l'emprise de l'autoroute et des nouvelles routes va consommer 85 hectares de surface communale. Chaque propriétaire ou locataire de parcelles agricoles est donc concerné de près ou de loin par l'arrivée de ce grand remue-ménage. Aussi pour remettre de la cohérence dans le découpage des parcelles de terrain, la municipalité a décidé de procéder à un remembrement des surfaces agricoles sur une surface de 1200 ha de part et d'autre du tracé autoroutier.

Après la pose des repères topographiques, le deuxième signe visible de l'arrivée de l'autoroute est le déboisement des parcelles concernées. On voit ainsi apparaître progressivement dans le paysage une grande trace totalement dépourvue d'arbres.

Le vrai traumatisme pour les habitants du village a lieu en mois d'Avril 1981 quand les engins de terrassement prennent possession du terrain. Là, sous nos yeux, nous voyons apparaître des plaies béantes dans ces paysages que nous avons toujours connus. De grandes saignées de terre viennent déchirer nos verdoyants vallons. Le doute s'installe dans l'esprit des habitants à travers cette question lancinante : "Que va-t-il rester de notre petit village ?".

Monstres d'acier impressionnants, les scrapers rabotent inlassablement le tracé. Rabotent jusqu'à un certain point, car aux Salles sous nos pieds, c'est du solide. Sous la terre végétale se trouvent des couches d'un granit aussi dur que la tête d'un Auvergnat. Il faut donc utiliser des tonnes d'explosifs pour fragmenter le rocher. Avant chaque tir de mine, une sirène avertit les habitants. Puis une vibration se fait sentir sous nos pieds avant que le bruit de l'explosion ne parvienne à nos oreilles.

Des pelleteuses aux dimensions impressionnantes chargent alors les blocs granitiques dans des camions tout aussi monstrueux pour les évacuer. Ces blocs sont broyés, puis utilisés pour constituer la sous couche de la chaussée de l'autoroute. La maison de la famille Moussé à La Cure, très proche d'un lieu de dynamitage, a dû être étayée pour supporter des centaines de secousses d'un indice non négligeable sur l'échelle de Richter.



Le chantier vu depuis Bareille - octobre 1981



Le chantier coté Est vu depuis La Cure – juillet 1981



BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



Progressivement, nous voyons le paysage se remodeler pour tendre vers sa nouvelle topographie. Des millions de m³ de terre et de roches sont déplacés. En zone montagneuse, tout l'art des ingénieurs autoroutiers consiste à placer au plus près l'excès de terrain des reliefs des collines dans les creux des vallées afin d'obtenir une chaussée ayant le moins de déclivité possible. Sur la portion Chabreloche - Juré, ce sont 800 000 Tonnes de matériaux qui sont nécessaires aux terrassements. Pour compléter l'apport des matériaux prélevés sur le tracé, il est décidé de réouvrir la carrière des Fialins. Celle-ci va fournir 380 000 m³ avec des extractions de 1800 à 2500 tonnes /jour.

Parallèlement aux travaux de terrassement, arrivent les constructeurs des ouvrages en béton (ponts, échangeur, murs de soutènement...). Ces différents ouvrages sont ferrailés et coffrés avant de recevoir les milliers de m³ de béton destinés à leur donner leur configuration finale. Pour assurer cette livraison importante de béton, une centrale de préparation est installée sur la zone du Pré Ponchon.

Tous ces travaux ont drainé ponctuellement sur la commune, une centaine de nouveaux habitants. Le personnel des entreprises chargées de la construction va s'établir au plus près du chantier. Les cantons de St Just-en-Chevalet et Noirétable vont ainsi accueillir toute une population nouvelle durant les travaux. Aux Salles, la plupart de ces nouveaux résidents vont s'établir dans des mobiles homes ou des caravanes. La population du village va ainsi passer de 412 habitants en 1975 à 518 habitants en 1982. A la rentrée de septembre 1981, la municipalité décide d'ouvrir une deuxième classe à l'école communale pour recevoir le surplus d'enfants scolarisés.

Sur notre secteur, le chantier a été confié à une dizaine de grosses sociétés : BEC, Borie, Forézienne d'Entreprise, Jean Lefevre, Colas, Guintoli, Beugnet.... La société Scetauroute qui assure la maîtrise d'œuvre va installer aux Salles sa base opérationnelle en louant à la commune le bâtiment du presbytère pour y aménager ses bureaux et son laboratoire. Ainsi durant la période des travaux, le village devient une véritable ruche bourdonnante où s'activent dans le bourg, les services techniques et administratifs et dans la campagne, une multitude d'engins. Le chantier principal se déroule évidemment sur le tracé de l'autoroute, mais d'autres chantiers ont lieu aussi sur la création de nouvelles routes d'accès. C'est le cas notamment pour la vois nouvelle RD 53 de Noirétable à St Just-en-Chevalet. C'est en juillet 1980 qu'est présenté à la municipalité le tracé envisagé pour cette nouvelle voie. Le projet initial devait passer vers le Collège et Royon, mais afin de limiter l'emprise de terres agricoles, la municipalité va demander un tracé passant de l'autre coté de la ferme de Charbonnière en limite des parcelles boisées. C'est ce tracé qui sera finalement retenu. L'autre création de voie concerne la nouvelle route de Chausseterre. Celle-ci prend naissance entre La Combelle et Fauchemagne et va rejoindre le tracé de l'ancienne route au niveau de La Rorie. La réalisation de cette voie va permettre d'urbaniser toute la zone située sur son tracé.



Construction du Pont de Beurière – Octobre 1981



Rabotage de la colline de Bareille – novembre 1981

BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



Ainsi progressivement, les habitants vont voir le paysage environnant se modifier pour aller vers la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui. Les remblais, les talus vont petit à petit se végétaliser effaçant ainsi les blessures du terrain qui avaient tant choquées les habitants lors des premiers travaux de terrassement. Jour après jour, le paysage semble intégrer avec bienveillance cette nouvelle venue qu'est "Madame l'autoroute".

Le chantier est même devenu un lieu d'attraction. Pour les habitants des Salles évidemment, mais aussi pour de nombreux Foréziens et Auvergnats. La visite des travaux est intégrée dans le catalogue familial des sorties dominicales. On vient se rendre compte sur place tant du travail réalisé par les ingénieurs et les ouvriers que des engins incroyables utilisés pour déplacer les montagnes. A partir de ce qui est déjà réalisé, chacun essaie à sa façon d'imaginer la configuration finale. Une certaine impatience de voir enfin rouler des véhicules a fait place aux craintes ressenties lors du début du chantier.



Terrassements à Beurière - novembre 1981



Chantier coté Ouest vu depuis La Cure – décembre 1981

A la fin de l'été 1983, les travaux de terrassement et de construction des ouvrages d'art sont terminés. La phase de finalisation peut commencer avec la pose de l'asphalte, la pose des glissières de sécurité, le marquage au sol, la pose des panneaux, la construction du péage...etc.

Au cours du premier semestre 1984, le personnel nécessaire pour l'entretien de la voie et pour la perception du péage est embauché. Comme cela avait été promis par ASF, la préférence est accordée aux candidatures locales. Le délai du chantier a été parfaitement respecté car au début de l'été 1984, l'ouvrage est là, flambant neuf. Il aura coûté l'équivalent actuel de 7 millions d'euros par km.

C'est le 13 juin 1984 qu'a lieu l'ouverture au public de la section Chabreloche – Feurs. Les premiers véhicules circulent sur le long ruban d'asphalte qui traverse notre commune. Une ère nouvelle commence pour notre petit village.



Le chantier au niveau de Mérange – décembre 1981



Construction du mur de Bareille – décembre 1981

BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



Construction de l'échangeur- Mars 1982



Construction du Pont de La Cure - juillet 1982

• Les retombées pour la commune

Indiscutablement, la réalisation de cette autoroute a eu des conséquences très positives pour la commune des Salles. Personne à l'heure actuelle ne songerait à remettre en cause ce bel ouvrage qui a su intelligemment trouver sa place dans nos magnifiques paysages des Monts du Forez. Aujourd'hui, même les anciens ont du mal à se souvenir "comment c'était avant". L'autoroute est parfaitement intégrée dans le quotidien des "mangeurs de bouillie".

La chance d'avoir pu bénéficier d'un échangeur aux portes du village a donné un sérieux coup de fouet à l'économie locale. Les entreprises du territoire ont un meilleur accès à leurs clients et fournisseurs et disposent ainsi d'un plus grand marché potentiel. Les touristes et les voyageurs sont plus facilement attirés et offrent aux commerces locaux des potentialités d'augmentation de leur chiffre d'affaires.

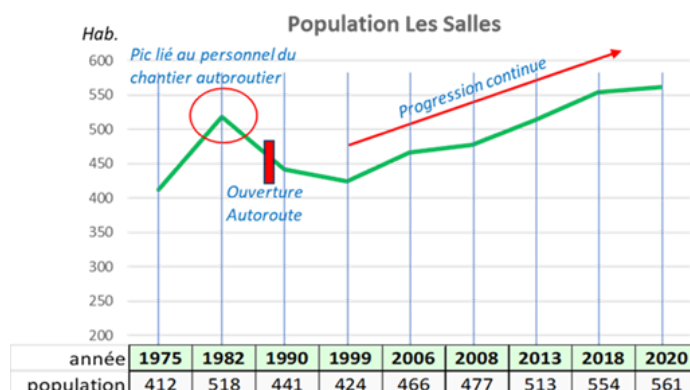
Une sortie d'autoroute est aussi un moyen de connexion de la commune à des régions plus vastes, offrant aux résidents un accès plus facile aux services, aux centres commerciaux, aux hôpitaux, aux écoles et à d'autres infrastructures essentielles. Les habitants bénéficient d'une meilleure accessibilité et mobilité pour se déplacer vers d'autres endroits, ce qui réduit leur temps de trajet pour leurs activités de travail ou de loisir.

N'oublions pas non plus l'amélioration ou la création des infrastructures environnantes comme les routes, les réseaux, les parkings, l'éclairage...etc. ainsi qu'un certain niveau de retombées financières particulièrement bienvenues sur les lignes de compte du budget communal.

De quelques milliers de véhicules par jour à l'ouverture en 1984, aujourd'hui, ce sont en moyenne 25 000 véhicules qui quotidiennement traversent notre territoire. Cela revient à dire qu'environ 50 000 personnes ont chaque jour "la chance de voir Les Salles".



Construction du Péage – septembre 1983



BREVE D'HISTOIRE - L'AUTOROUTE A89



- En conclusion

En célébrant le 40e anniversaire de cette autoroute emblématique, nous pouvons constater qu'indéniablement son impact sur notre commune a été d'une ampleur considérable. Depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, cet exploit d'ingénierie a tracé un nouveau chemin dans l'histoire de notre village. Au fil des décennies, cette voie de communication a façonné notre quotidien, offrant non seulement des avantages logistiques, mais également des liens socio-économiques et culturels inestimables.

La genèse de ce projet a représenté bien plus qu'une simple construction de routes. Elle a été le fruit d'efforts collectifs, alliant l'ingéniosité des constructeurs, le bon sens des élus locaux et le soutien des habitants. L'aventure de sa construction a été marquée par des défis surmontés, des heures de travail acharné et des moments de fierté partagée.

Depuis son ouverture, cette voie de circulation a tissé des liens entre des territoires autrefois isolés, favorisé le développement économique et accru la connectivité avec les régions avoisinantes. Les retombées positives se manifestent non seulement par la fluidité des déplacements, mais également par l'essor des commerces locaux et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Alors que nous célébrons cet anniversaire, il est essentiel de se remémorer l'impact de cette autoroute non seulement sur nos trajets quotidiens, mais aussi sur la trame de notre histoire locale. Cette réalisation demeure un symbole de progrès, d'unité et de persévérance. En regardant vers l'avenir, nous devons nous inspirer de cette réussite collective pour continuer à construire un avenir où l'innovation, la collaboration et le progrès continueront à façonner notre communauté.

- Sources :

*Archives communales ;
francearchives.gouv.fr ;
routes.fandom.com ;
vinci-autoroutes.com ;
La Montagne ;
IGN,
Photos Michel Chaux.*



Vue aérienne des Salles - Avant – Pendant – Après le chantier

QUIZZ SUR LES TRACTEURS ANCIENS



QUIZZ SUR LES TRACTEURS ANCIENS



6- Ford 3000 (Bertrand Mousse)
 7- Ford Dexta 2000 (Clement Faye)
 8- Same Minitauro (Jean Faye)
 9- Vendeuvre B 28 (J.Louis Fatouroux)
 10- Renault Super 5 (Roger Faye)

1- Ford Dexta 2000 (Bernard Peuriere)
 2- Deutz 5506 (Bruno Duroux)
 3- Renault 461 (Bernard Ossedat)
 4- John Deere 310 (J.Pierre & Denis Girard)
 5- Mac Cormick D 439 (Pascal Chaux)

CONTACTS UTILES



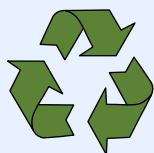
Mairie: Tél : 04.77.24.72.66 Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr
Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9h00-12h30/13h30- 17h00)
Site internet: www.lessalles42.fr



Communauté de communes :
Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77
Mail: contact@ccpu.fr
Site internet : www.ccpu.fr



A.D.M.R :
Tél : 04.77.24.75.96



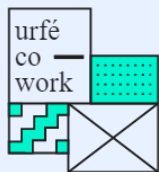
Déchetterie :
Tél : 04.77.62.86.41



Maison des Service de Noirétable :
Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
Mail : maison.services@caprural.org



Médiathèque :
Tél: 09.77.06.07.22



Espace Co-working
Site: urfeco.fr/urfecowork



Célébration d'offices religieux :
Tél : 04.77.24.72.03
Mail : paroisse-st-roch@orange.fr



Office de Tourisme
Tél : 04.77.71.51.77
Site: www.roannais-tourisme.com



Maisons de Santé :
Noirétable : 04 69 64 70 85
St Just en Chevalet : 04 77 65 03 42



Cabinet d'infirmières :
Patricia LEBLANC - Jennifer BUTIN -
Céline VALENTIN - Marie VILLENEUVE
Tel 04.77. 58.39.06



La voie du Corps
Lauranne Viseur (Naturopathe) :
07.62.87.80.32 / mistiquesnaturopathe.com
Marion Cheucle (Kinésiologue) :
06.84.51.74.13 / noiram@posteo.net
Virginie D.V (MTC) :
07.69.40.88.79 / allam.mtc@gmail.com



Portage Repas :
Mairie : 04.77.24.72.66



Accueil loisirs de St Just en Chevalet :
Tél : 04.77.66.68.30
06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans
06.77.37.95.63 + de 11 ans
Mail : acm.paysdurfe@orange.fr



Relais Assistance Maternelle (RAM) :
Tél : 04.77.24.42.69
Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org



Gendarmerie: 17



Pompiers :
Fixe : 18
Mobile : 112



SAMU SAMU : 15



Un défibrillateur est à la disposition de tous
Emplacement : Hall de la mairie (à droite en entrant)